

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

France domicile 15.— 7.50 3.75 1.50
Etranger 46.— 13.— 11.50 4.—

Téléphone 207

On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste. 30 centimes en sus.
Changement d'adresse. 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7.
Caslon, 30 c. Prix minimum d'une annonce
75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Réclames 75 c. min. 3.75.
Suisses, 30 c. (une seule insertion min. 3.—)
le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c.
min. 5.— Réclames 1.— min. 5.—
Etranger, 40 c. (une seule insertion min.
4.—) le samedi 45 c. Avis mortuaires
45 c. min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.
Demander le tarif complet

AVIS OFFICIELS



COMMUNE de VALANGIN

VENTE DE BOIS

Samedi 3 avril 1926, dès 9 heures, la Commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions habituelles, les bois de feu ci-après désignés:

105 stères sapin.
69 stères hêtre.
4200 fagots de coupe et d'éclaircie.

Rendez-vous des méseurs, à 8 h. 30, Place de l'Eglise, Valangin, le 27 mars 1926.
Conseil communal.

IMMEUBLES

A VENDRE, à PESEUX, dans belle situation,

jolie villa

huit chambres, deux vérandas, bain, toutes dépendances, jardin 800 m². — Arrêt du tram. S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Parry 1, Neuchâtel.

BEAU TERRAIN A BATIR

au bord de la route cantonale parcourant Corcelles - Montmolin. Situation idéale, à proximité de la forêt. Vue très étendue sur le lac et les Alpes. Surface 5000 m², prix: 1 fr. par m². Ecrire sous P 899 N à Publicitas, Neuchâtel.

Etude Jules F. JACOT, notaire, le Locle

VENTE AUX ENCHÈRES

PROPRIÉTÉ, HOTEL - PENSION DU CHATEAU DES FRÈTES PRÈS LES BRENETS (Neuchâtel)

Les héritiers de Madame Anna-Maria SCHEURER née Schori, exposeront en vente par voie d'enchères publiques la propriété Hotel-Pension du Château des Frètes, territoires des Brenets et du Locle, comprenant:

- beau et vaste bâtiment de construction très soignée, à l'usage d'hôtel-pension des Frètes;
- domaine rural, prés, pâturages et forêts bien boisées;
- petit bâtiment à l'usage d'habitation aux abords de la route cantonale le Locle-Brenets, au bas des Frètes;
- surface totale: 390.000 mètres carrés environ soit 145 poses neuchâteloises.

Le mobilier et l'agencement de l'hôtel seront cédés à l'acquéreur suivant inventaire détaillé estimatif à disposition. Le domaine rural est loué. L'exploitation de l'hôtel-pension peut être reprise immédiatement. Bonne clientèle. Le bâtiment contenant de vastes et beaux locaux et quinze chambres peut être affecté à tout autre but. Séjour des plus agréables. Vue étendue. Beaux ombrages. Forêts de sapins en pleine valeur, exploitables. Station du régional Brenets-le Locle. Promenades variées. Proximité du Doubs. Air salubre.

L'enchère aura lieu à l'Hôtel judiciaire, au Locle, salle du 1^{er} étage, LUNDI 19 AVRIL 1926, à 14 heures.

Pour visiter, s'adresser à l'Hôtel-Pension et pour les conditions au notaire soussigné. P 10130 Le

Jules-F. JACOT, notaire, Banque 2, le Locle.

OFFICE des POURSUITES de Neuchâtel

Enchères publiques d'immeuble

Le mercredi 28 avril 1926, à 14 h. 1/2, au Café de la Grappe, à la Coudre, l'immeuble ci-après désigné, appartenant au citoyen Paul-Adolphe Muller, Jardinier à la Coudre, sera vendu par voie d'enchères publiques, à la réquisition d'un créancier hypothécaire. Cet immeuble est désigné comme suit au

Cadastre de la Coudre

Article 592, plan folio 5, No 52. LES PRISES, champ de 835 m².

Sur ce fonds, un bâtiment à l'usage d'habitation a été construit en 1924-25.

Ce bâtiment est assuré contre l'incendie pour Fr. 17,300.—, plus 20 % d'assurance supplémentaire.

Estimation officielle: Fr. 13,000.—.

Les conditions de la vente qui aura lieu conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, seront déposées à l'Office soussigné à la disposition des intéressés, dix jours avant celui de l'enchère.

Par la présente les créanciers registés et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'Office soussigné jusqu'au 6 avril 1926 leurs droits sur l'immeuble, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais, et de faire savoir en même temps si la créance en capital est déjà éteinte ou dénoncée au remboursement de cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition, pour autant qu'ils ne sont pas constatés dans les registres publics.

Devront être annoncées dans le même délai, toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912 sous l'empire du droit cantonal ancien et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi de l'immeuble à moins que, d'après le Code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au registre foncier.

Donné pour trois insertions à sept jours d'intervalle dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 15 mars 1926.

OFFICE DES POURSUITES:

Le préposé: A. HUMMEL.

A VENDRE

A vendre pour 1650 fr.

Motosacoche 8 HP

avec side-car. Taxe et assurance payées pour l'année. S'adresser à Armand Piazet, Côte aux Fées.

Superbe voiture

Lancia-Lambda, dernier modèle, pneus ballons, l'intérieur velours, n'ayant jamais roulé, à vendre à prix très avantageux. Offres écrites sous chiffres M. T. 507 au bureau de la Feuille d'avis.

OUTILS de JARDIN

MANCHES D'OUTILS

GRILLAGES

pour clôtures et poulaillers

TOLES GALVANISÉES

Papiers goudronnés

F. BECK, PESEUX

QUINCAILLERIE

Articles de ménage

Horlogers, attention!

A vendre dans grand village vaudois, sans horloger, petite maison ayant logement et local pour magasin et atelier. Prix Fr. 10.500. S'adresser à l'Indicateur S. A., Grand-Pont 2, Lausanne. JH 31605 D

Café-restaurant-hôtel

près gare de Genève, loyer Fr. 1740 avec huit chambres meublées prix Fr. 8000.—. Ecrire à M. O. MARTIGNY, Place de la Synagogue 2, à Genève.

A vendre, tout de suite

ou pour époque à convenir, à l'est de la ville,

très belle propriété

de douze pièces, salle de bains, dépendances, jardin de 1300 m². Situation de choix, tram à la porte. Etude Pettipierre & Hotz.

A vendre, à Areuse,

petite maison

six chambres, véranda, buanderie, Eau, gaz, électricité. Jardin avec pavillon, poulailler. Surface 1000 m². Conditions avantageuses. S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Parry 1, Neuchâtel.

Huile de noisette

à Fr. 2.25 le litre un essai donnera satisfaction — au plus grand nombre — ZIMMERMANN S. A.

Très grand choix de



CHARRETTES PLIANTES

Modèles très soignés, roues caoutchoutées, depuis Fr. 29.50 chez E. BIEDERMANN Bassin 6

Toutes les réparations dans nos ateliers



Le meilleur des bas fins chez

GUYE-PRÊTRE

St-Honoré - Numa Droz

Huile de lin

garantie pure, nouveaux prix, au détail et en fûts

Vernis au détail

Couleurs pour vernis

Vernis émail

Pinceaux

Eponges

Peaux de daim

Potasse - Décapants

Droguerie

Paul Schneitter

Epancheurs 8

PAQUES

Oeufs frais du pays

teints en dix couleurs différentes

Prière de remettre les commandes le plus tôt possible

Couleurs unies et marbrées pour teindre les œufs

MAGASIN ERNEST MORTHIER

Camion „Fiat“

15 ton. 1500 kg., en bon état, à vendre, à prix très avantageux.

Offres écrites sous chiffres P. O. 508 au bureau de la Feuille d'avis.

Café des Fêtes

Ce mélange avec Moka d'Arabie, si apprécié des amateurs, est de nouveau en vente jusqu'à Pâques.

Epicerie L. Porret

Laiterie-Crèmerie STEFFEN

Rue Saint-Maurice

Tous les jours

Crème fraîche

double, à battre

Les camemberts „Hallali“

la marque des connaisseurs sont les meilleurs

A VENDRE

pour cause de départ, deux mobiliers de chambre à coucher, une pendule neuchâteloise, un régulateur, appliques et plafonniers fer forgé, tub. potager trois trous, usagé, table de bureau, pupitre haut, classeur et layette sapin (20 tiroirs) pour horlogerie. S'adresser rue Parry 6, 1^{er}.

Salades - Laitues

forts plantons repiqués à 2 fr. le cent. Expéditions contre remboursement. E. Costa, Grand-Ruau, Serrières. Tél. No 724.

A VENDRE

une motogodille

ayant peu fonctionné. — Offres sous P 955 N à Publicitas Neuchâtel.

Les rhumatismes et névralgies

sont immédiatement soulagés et guéris par la

Friction Sébay

remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lombago, migraine, maux de tête, rage de dents, etc.

Le flacon: 2 francs dans toutes les pharmacies.

Société Coopérative de Consommation

Couleurs inoffensives pour teindre les œufs

1^{re} qualité

15 c. les 2 sachets

PAPIER MIKADO

10 c. le paquet

2000 mètres RUBANS TAFFETAS

tout soie
largeur 8 1/2 cm., en noir, blanc, ciel et rose

PRIX EXCEPTIONNEL

le mètre
55
C.

Pour vos paquets de Pâques

Rubans faveurs	la pièce de dix mètres, toutes teintes	-45	-85
Rubans taffetas	la pièce de 4 m. jolies nuances	-55	-75

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

CONFECTIONS POUR DAMES

Manteaux mi-saison	en gabardine pure laine, teintes mode, forme avec plis de côté	39.-
Manteaux mi-saison	en mouliné, forme nouvelle à plis creux, teintes mode	45.-
Manteaux mi-saison	en mouliné, teintes mode, forme à godets,	48 ⁵⁰
Manteaux mi-saison	jolie forme moderne avec plis de côté, en tissu armure mouliné.	59.-
Costumes	en serge, noir ou bleu marine, forme classique, doublés	32 ⁵⁰
Costumes	gabardine pure laine, forme moderne, teintes mode,	59.50 49.-
Robes	jolie forme, en tissu mouliné, avec ceinture, teintes mode	23 ⁵⁰
Robes	tissu mouliné, façon à petit col, garnies ruban, nuances mode	27 ⁵⁰
Robes	forme deux pièces, très élégantes, plis creux, tissu mouliné	29 ⁵⁰
Robes	en kasha, bordure, très jolies, avec plis creux	32 ⁵⁰
Robes	forme moderne, à manches longues, plis de côté	35 ⁵⁰
Robes	tissu mouliné, forme à godets, très chic, teintes mode	36 ⁵⁰
Robes	casaque deux pièces, très élégantes, jupe devant plissé	45.-
Robes	en mousseline laine, teintes unies,	18.50 14 ⁵⁰
Robes	en mousseline laine, imprimée fantaisie,	17 ⁵⁰
Combinaisons-jupons	empire, soie artificielle, belle qualité, grand choix de teintes	3 ⁹⁰
Combinaisons-jupons	forme mi-empire, très joli jersey soie,	7 ⁵⁰
Combinaisons-jupons	forme empire, très beau jersey soie, ajouré,	8.50 7 ⁹⁰

GRANDS MAGASINS
AU SANS RIVAL
NEUCHÂTEL P. Gosset-Henrioud S. A.

SWAN

la plume réservoir à remplissage automatique.

Une seule qualité, mais diverses grandeurs, depuis FR. 22.50

Fyne Point Special

le porte-mine de l'homme d'affaires avec ornementation élégante, motifs dorés

FR. 18.-

Ces deux articles de choix sortent des Usines SWAN

et sont en vente à la Papeterie
Delachaux & Niestlé S. A.
4, rue de l'Hôpital - Neuchâtel

POISSONS

Il est pris le petit maraudeur grâce à la solidité des clôtures

F. BREUZARD.

Fabrique de clôtures F. BREUZARD Bâthuy, LAUSANNE.

Demandez le prix-courant pour clôtures. Représentant pour le canton de Neuchâtel: M. Charles Borel rue du Château 9, Pesex.

Poulets de Bresse

Poulets à bouillir
Pigeons - Dindes

GIBIER

Sarcelles simples depuis fr. 1.80 la pièce
Belles sarcelles depuis fr. 3.— la pièce
Canards sauvages depuis fr. 4.50 la pièce
Gigots de chevreuil

verniss email

25 nuances en boîtes de 62 gr., 125 gr., etc. depuis fr. 0.80 la boîte très bons résultats qualité durable

— ZIMMERMANN S. A.

A vendre

moto

(Indian) P. S. 7.9 au prix de Fr. 1600.— avec side-car fermé, à deux places, en bon état; lumière électrique, compteur kilométrique, assurance payée pour 1926. S'adresser à B. Christen, jardinier (Institut moravo), Montmireuil (Thielle).

Au magasin de comestibles
Seinet fils
6, rue des Epancheurs, 6
Téléphone 71

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse...

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses...

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A remettre immédiatement logement de deux chambres, cuisine et dépendances...

PESEUX

A louer pour le 24 juin, joli logement de deux chambres, cuisine, terrasse, gaz, électricité...

A louer tout de suite PETIT LOGEMENT d'une chambre et cuisine, Moulins 31, sur le devant S'adresser Faubourg de l'Hôpital 28, 2me étage.

A louer à Serrières

dans l'immeuble de la bouherie, rue des Usines 25, logements de deux chambres et cuisine, remis à neuf...

Pour le 24 mars

Joli logement de deux chambres, au soleil, gaz, électricité, S'adresser Chavannes 8, 1er.

A louer dès maintenant appartement de cinq pièces et dépendances, S'adresser Etude Julien.

Pour le 24 juin

appartement de trois chambres et dépendances, à la rue des Moulins, S'adresser Etude Guinand, Bailloz, Berger & Hofer.

A remettre, pour Saint-Jean, dans immeuble moderne, au centre de la ville, appartement de quatre chambres et dépendances...

A LOUER, rue de la Côte 107, au 2me étage est, un appartement de quatre chambres, cuisine et dépendances...

Vauseyon 15

A louer pour le 24 avril, logement d'une chambre, cuisine et dépendances, S'adresser au magasin.

Rue des Moulins, - A louer appartements d'une et deux chambres, disponibles tout de suite, Etude Pettipierre & Hotz.

A remettre pour St-Jean, dans villa à l'est de la ville, un bel appartement de quatre chambres et dépendances avec jardin d'agrément et jardin potager...

Pour le 24 juin

à louer le rez-de-ch.-1er étage rue du Château 1, trois chambres, cuisine claire et toutes dépendances, Prière de s'adresser au 1er étage, c.o.

LOGEMENT

de trois pièces et dépendances, S'adresser au bureau de l'imprimerie Messelier, St-Nicolas 11.

rez-de-chaussée

de cinq pièces et dépendances, Beaux-Arts Ecrire sous B. G. 48 poste restante, Pesoux, c.o.

La Coudre

A louer joli logement de quatre chambres, jardin et petit rural, S'adresser Bureau de constructions et rénovations Louys Châtelain, Crêt 7.

Pour le 24 juin

à louer au centre de la ville, appartement de quatre pièces, Pour tout de suite ou époque à convenir

grand local, clair, spacieux, - Convientrait pour magasin, S'adresser Etude Guinand, Bailloz, Berger & Hofer.

logement

de quatre pièces, cuisine et dépendances, au soleil, Coo d'In- de 20, 2me, c.o.

A la même adresse à vendre potager en bon état d'entretien, A louer tout de suite, à l'ouest de la ville.

appartement

de cinq chambres, avec dégrèvement, Adresser offres par écrit sous P 960 N à Publicitas Neuchâtel, P 960 N

Pour le 24 juin ou époque à convenir, à louer

au quai Comtesse

dans situation unique, superbes appartements de quatre, cinq et six pièces, chambre de bains installée toutes dépendances, Dernier confort, Ascenseur, Garages.

Aux Battieux

appartement de quatre pièces, chambre de bains et dépendances, Confort moderne, Vue magnifique Proximité du tram.

Aux Parcs

Stadresser Etude Guinand, Bailloz, Berger & Hofer, Faubourg du Lac 11.

A louer immédiatement, logement de deux chambres et une alcôve, Prix mensuel 37 fr. 50, E. Stettler Tertre 20.

Cassardes, - A remettre appartement de deux chambres et dépendances, prix mensuel Fr. 22.50, Etude Pettipierre & Hotz.

A louer pour le 1er mai, à

AUVERNIER

logement de quatre chambres, terrasse, au bord du lac, Situation incomparable à 50 m. de la station du tram, S'adresser à André Coste (à côté de la poste), à Auvernier.

CHAMBRES

Chambre meublée Faubourg de l'Hôpital 52 2me.

Deux chambres

meublées avec pension, Piano à disposition, à proximité de la gare, Faubourg de la gare 28, 2me étage.

Chambre meublée, - Treille No 4, 4me.

A louer pour tout de suite

chambre non meublée indépendante, exposée au midi, avec deux petites réduits, S'adresser chez Mlle Walter Passage Max Meuron 2.

Belle chambre, soleil, pour personne rangée, Ecluse 16, 2me.

A louer, pour messieurs, chambres meublées ensoleillées, dans petite villa tranquille; balcon, jardin, bain, Côte 103, par Comba-Borel, c.o.

Jolie chambre meublée pour monsieur, Vieux-châtel 31, 1er.

Jolie chambre, avec ou sans piano, Vue sur le lac, S'adresser max. de cigares, Gd'Rue 1.

LOCAT. DIVERSES

Pour tout de suite, à louer rue de l'Hôpital, un

entre-sol

pour magasin, bureau, etc. - Adresser offres écrites sous Z. 847 au bureau de la Feuille d'Avis.

Nouveautés en chemiserie

Chemises „PERCALE” nouvelles dispositions 11.- Faux cols „LANDOCE,, mi-souple, l'idéal, du confort pour le printemps 2.-

PYJAMAS Très grand choix dans tous les prix. Escompte 5% timbres S.E.N.J.

KUFFER & SCOTT - Neuchâtel

ORCHESTRE en soirée et dimanche en matinée

à Paramount Picture

à louer le rez-de-ch.-1er étage rue du Château 1, trois chambres, cuisine claire et toutes dépendances, Prière de s'adresser au 1er étage, c.o.

A louer pour le 24 juin, logement d'une chambre, cuisine et dépendances, S'adresser au magasin.

Rue des Moulins, - A louer appartements d'une et deux chambres, disponibles tout de suite, Etude Pettipierre & Hotz.

A remettre pour St-Jean, dans villa à l'est de la ville, un bel appartement de quatre chambres et dépendances avec jardin d'agrément et jardin potager...

A LOUER, rue de la Côte 107, au 2me étage est, un appartement de quatre chambres, cuisine et dépendances...

A louer dès maintenant appartement de cinq pièces et dépendances, S'adresser Etude Julien.

A louer tout de suite, à louer rue de l'Hôpital, un

entre-sol pour magasin, bureau, etc. - Adresser offres écrites sous Z. 847 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre meublée Faubourg de l'Hôpital 52 2me.

meublées avec pension, Piano à disposition, à proximité de la gare, Faubourg de la gare 28, 2me étage.

Chambre meublée, - Treille No 4, 4me.

A louer pour tout de suite chambre non meublée indépendante, exposée au midi, avec deux petites réduits, S'adresser chez Mlle Walter Passage Max Meuron 2.

Belle chambre, soleil, pour personne rangée, Ecluse 16, 2me.

A louer, pour messieurs, chambres meublées ensoleillées, dans petite villa tranquille; balcon, jardin, bain, Côte 103, par Comba-Borel, c.o.

Jolie chambre meublée pour monsieur, Vieux-châtel 31, 1er.

Jolie chambre, avec ou sans piano, Vue sur le lac, S'adresser max. de cigares, Gd'Rue 1.

Pour tout de suite, à louer rue de l'Hôpital, un

entre-sol pour magasin, bureau, etc. - Adresser offres écrites sous Z. 847 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chambre meublée Faubourg de l'Hôpital 52 2me.

meublées avec pension, Piano à disposition, à proximité de la gare, Faubourg de la gare 28, 2me étage.

Chambre meublée, - Treille No 4, 4me.

A louer pour tout de suite chambre non meublée indépendante, exposée au midi, avec deux petites réduits, S'adresser chez Mlle Walter Passage Max Meuron 2.

Belle chambre, soleil, pour personne rangée, Ecluse 16, 2me.

A louer, pour messieurs, chambres meublées ensoleillées, dans petite villa tranquille; balcon, jardin, bain, Côte 103, par Comba-Borel, c.o.

Jolie chambre meublée pour monsieur, Vieux-châtel 31, 1er.

Jolie chambre, avec ou sans piano, Vue sur le lac, S'adresser max. de cigares, Gd'Rue 1.

Pour tout de suite, à louer rue de l'Hôpital, un

OFFRES

On cherche place de

VOLONTAIRE

pour jeune fille de 16 ans désirant apprendre la langue française. Elle aiderait au ménage. Quelques argent de poche désiré. Offres écrites sous F. W. 553 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

fidèle et de toute confiance, ayant déjà été en service, cherche place dans très bonne maison particulière, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres à Mlle Klara Rohrer, Walperswil (Berne).

Local

au 1er étage, pour dépôt. Accès facile, S'adresser Moulins 9 1er.

Demandes à louer

logement

de quatre chambres, à l'ouest de la ville, (Pas de rez-de-ch.-sée) Offres écrites à M. B. 557 au bureau de la Feuille d'Avis.

PESEUX

On demande à louer pour fin juin, logement de quatre ou cinq chambres et dépendances. Ecrire sous J. L. 556 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer pour St-Jean.

LOGEMENT

de trois ou quatre chambres, de préférence dans petite maison à proximité de la ville. Faire offres avec prix à M. L. Perraud, commis postal, Moutier (Berne).

On demande à louer au centre de la ville un

PETIT LOCAL

à l'usage de bureau, éventuellement partage. Offres avec prix sous F. E. 546 au bureau de la Feuille d'Avis.

ON CHERCHE appartement de trois ou quatre chambres, dans maison d'ordre. Offres sous A. Z. 544 au bureau de la Feuille d'Avis.

Dame seule cherche PETIT APPARTEMENT de deux chambres et cuisine au soleil, et dans le centre de la ville. Ecrire à Mme Vve Peruch, Poteau 5.

Bureau Exactus

rue de la Préfecture 1, Berne cherche place pour jeune fille de 16 ans, pour le 15 avril, dans bonne famille demeurant à la campagne. JH 1969 B

Jeune fille

17 ans, de bonne famille, cherche place de volontaire. (De préférence en ville même). Offres à famille Walker-Berger, Langendorf (Soleure). JH 50248 So

JEUNE FILLE

intelligente, 17 ans (de bonne famille), sachant cuire et faire les travaux du ménage, cherche place chez personnes bourgeoises, éventuellement maison de commerce, pour apprendre à fond la langue française. Point de zéro mais argent de poche et bons soins désirés. S'adresser à famille Oswald, Böttmattstr. No 87, Berne (Breitenrain).

place facile

dans famille chrétienne, jusqu'à un 1er juillet, pour aider au commerce ou s'occuper d'enfants où elle pourrait se perfectionner dans la langue française dont elle a déjà de bonnes notions. Bons traitements préférés à gages. S'adresser à M. Nydyger-Hirt, commerçant, Iseltwald (Oberland bernois).

D'AIDE

de la matresse de maison. Entrée le 1er mai. Adresser offres à Mme Probst, Immobilières 13.

Gentille jeune fille de 16 ans cherche place de

VOLONTAIRE

dans bonne famille pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille et petite rétribution exigées. S'adresser Oetz, Aarberggasse 31, Berne.

PLACES

On demande pour ménage très soigné de deux personnes, une

bonne à tout faire

pas trop jeune, capable et expérimentée pour la cuisine et tous les travaux de maison. S'adresser au Bureau de placement «La Famille» Faubourg du Lac 3.

On demande pour ménage soigné, de trois personnes.

JEUNE FILLE ayant, si possible, déjà été en service. Se présenter l'après-midi ou le soir, avec certificats, chez Mme Lutz-Berger, Fahys No 111 (Tel. 13.42).

Mme B. Courvoisier, Mail 6, cherche

CUISINIÈRE

bien recommandée. On cherche pour ménage soigné

JEUNE FILLE propre et de toute confiance, sachant cuire et parlant français. Demander l'adresse du No 558 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite une

bonne à tout faire

S'adresser à Mme Berthoud, Auvernier 114.

On cherche jeune fille sérieuse comme

bonne à tout faire

S'adresser Bel-Air 1.

place facile

dans famille chrétienne, jusqu'à un 1er juillet, pour aider au commerce ou s'occuper d'enfants où elle pourrait se perfectionner dans la langue française dont elle a déjà de bonnes notions. Bons traitements préférés à gages. S'adresser à M. Nydyger-Hirt, commerçant, Iseltwald (Oberland bernois).

D'AIDE

de la matresse de maison. Entrée le 1er mai. Adresser offres à Mme Probst, Immobilières 13.

Gentille jeune fille de 16 ans cherche place de

VOLONTAIRE

dans bonne famille pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille et petite rétribution exigées. S'adresser Oetz, Aarberggasse 31, Berne.

PLACES

On demande pour ménage très soigné de deux personnes, une

bonne à tout faire

pas trop jeune, capable et expérimentée pour la cuisine et tous les travaux de maison. S'adresser au Bureau de placement «La Famille» Faubourg du Lac 3.

On demande pour ménage soigné, de trois personnes.

JEUNE FILLE ayant, si possible, déjà été en service. Se présenter l'après-midi ou le soir, avec certificats, chez Mme Lutz-Berger, Fahys No 111 (Tel. 13.42).

Mme B. Courvoisier, Mail 6, cherche

CUISINIÈRE

bien recommandée. On cherche pour ménage soigné

JEUNE FILLE propre et de toute confiance, sachant cuire et parlant français. Demander l'adresse du No 558 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite une

bonne à tout faire

S'adresser à Mme Berthoud, Auvernier 114.

On cherche jeune fille sérieuse comme

bonne à tout faire

S'adresser Bel-Air 1.

PALACE DEUX DERNIERS SPECTACLES A PRIX REDUITS CE SOIR ET DEMAIN SOIR sous les auspices des Conseils d'Etat neuchâtelois et valaisan et du Conseil communal de Neuchâtel LE VALAIS ROMANTIQUE ORCHESTRE avec le concours des deux as accordéonistes MM. PRESSET et ALBARIN Les enfants de tout âge seront admis à la matinée de demain jeudi, à 3 heures. Prix réduits pour les enfants, 50 c., 70 c. et 1 fr.

INDUSTRIE COMMERCE COMPTOIR DE NEUCHATEL DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU 8 AU 16 AVRIL 1926 TEA-ROOM, CONCERTS RESTAURANT ATTRACTIONS DIVERSES

On demande pour tout de suite une FEMME DE MENAGE d'un certain âge sachant cuire et tenir un ménage. Offre avec certificats à A. Beck fils, horticulteur, Serrières. On cherche pour le 15 avril, dans maison de commerce, à Bernex, une jeune fille honnête, capable, appliquée et propre comme

On demande pour tout de suite une JEUNE FILLE au courant des travaux d'un ménage soigné. Demander l'adresse du No 551 au bureau de la Feuille d'Avis. Mlle Guillaume, Mail 14, demande pour tout de suite une JEUNE FILLE robuste comme aide de ménage. EMPLOIS DIVERS On cherche pour Frisheles garçon de 15-17 ans pour travaux de la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. Pour renseignements, s'adresser Petits Chènes 1. ON CHERCHE pour entrée immédiate, jeune fille présentant bien pour service de Tea-room. S'adresser Môle 10, rez-de-chaussée.

JEUNE GARÇON robuste cherche place dans magasin où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Accepterait autre emploi. - Adresser offres à M. Alfr. Meyer Immobilières 13. Jeune homme de 16 à 18 ans serait engagé en qualité de commissionnaire-emballleur. Se présenter à la maison de cycles en gros, Arnold Grandjean, Avenue de la gare 15. Jeune garçon ayant terminé l'école est demandé comme petit commissionnaire par la librairie-papeterie James Attinger. Se présenter entre 1 et 1 heure et demie. ON DEMANDE jeune garçon de 16 à 18 ans pour aider aux travaux de la campagne, ainsi qu'une jeune fille du même âge comme aide de ménage. S'adresser famille Paul Tanner, à la Joux de Plans, par le Pâquier. R 276 C Jeune homme ayant fait un apprentissage de trois ans dans banque, cherche place de volontaire dans maison de banque ou bureau pour se perfectionner dans la langue française. Prière d'adresser offres avec conditions sous chiffres K 2488 Y à Publicitas, Berne. JH 1970 B Steno-dactylo pour correspondance française et copies à la machine est demandée pour le 15 avril. Offres avec prétentions et références à case postale No 5045, à Neuchâtel. Deux jeunes filles de la Suisse allemande, venant de terminer leur apprentissage de couturières, cherchent dans le but de se perfectionner dans le métier, places dans familles où elles auraient logement et pension. S'adresser à M. Ch. Richterich, pasteur Schönenwerd près Aarau. VOLONTAIRE Jeune fille de 15 ans, de bonne famille, désirent apprendre la langue allemande, pourrait entrer tout de suite pour le service à la boulangerie-pâtisserie Meyer, Morat. On cherche pour tout de suite jeune homme de confiance, de 16 à 18 ans, pour aider aux travaux de la campagne. Gages selon entente. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. - Adresser offres à Frits Hämmerli-Dubler, Brüttelen. On prendrait garçon de 14 à 15 ans comme volontaire. Très bonne occasion d'apprendre la langue allemande. - Bonnes références à disposition. S'adresser à A. Brak, bureau de poste, Monthal (Argovie). Apprentissages On demande pour tout de suite APPRENTI JARDINIER âgé de 15 ans, nourri et logé à la maison. S'adresser par écrit à l'Agence horticole Serrières-Neuchâtel. - A la même adresse place vacante de jardinier et pénultième pour la France. - Joindre timbre réponse s. v. p. Apprentie couturière - Bon atelier à Lucerne recrute tout de suite jeune fille distinguée et intelligente. Bonne occasion d'apprendre le bon allemand. Références chez Mlle M. Favre, Vilars sur Neuchâtel. Remerciements Madame L. EICHENBERGER et famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur grand deuil. Neuchâtel 29 mars 1926

GLORIA SWANSON Madame Gene Sans Gene A la demande générale au CINÉMA du THÉÂTRE Du mercredi 31 mars au 6 avril VENDREDI, DIMANCHE, LUNDI matinées permanentes dès 2 heures LOCATION OUVERTE DÈS 13 HEURES. TÉLÉPHONE 1355-1354 Prière de retenir ses places à l'avance. Prix habituels des places.

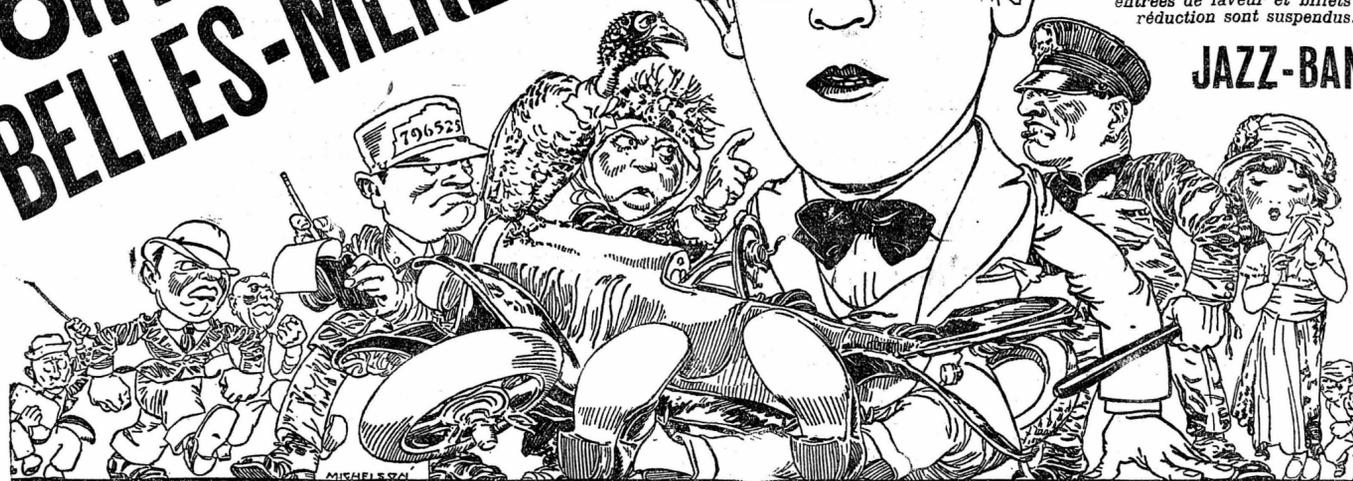
LE PALACE Le CINEMA le plus sélect de Neuchâtel

présente dès Vendredi-Saint à 2 h.

HAROLD LLOYD

Un chef-d'œuvre d'humour
Le record du rire!

Oh!!! ces BELLES-MÈRES!



Du 2 au 8 avril, tous les soirs à 20 h. 30

VENDREDI-SAINTE, spectacle dès 14 h.
SAMEDI, une matinée à 15 h.
Dimanche de PAQUES, spect. dès 14 h.
Lundi de PAQUES, » 14 h.

La salle la plus élégante
La meilleure projection

Pendant les sensationnelles représentations de
OH!!! CES BELLES-MÈRES!
toutes les entrées de faveur et billets de réduction sont suspendus.

JAZZ-BAND

Le cadeau le plus apprécié par chacun
Toblerone
des amandes et du miel dans du chocolat au lait
L'étui de 100 gr. 70 c.
L'étui de 50 gr. 35 c.



Toblerone
SWISS MILK CHOCOLATE

Grand Bazar SCHINZ MICHEL & Co
RUE SAINT-MAURICE 10

Grand choix d'articles pour **Pâques**
ŒUFS GARNIS - PETITS PANIERS, etc.

JOUETS DE PRINTEMPS
Seaux - Arrosoirs - Moules à sable

Outils de jardin - Brouettes - Trottoirnettes - Jeux d'adresse pour le jardin - Croquets - Tonneaux - Tennis - etc.

Baisse de prix sur chars à ridelles

Jouets américains en caoutchouc à gonfler: Poule gloussante à fr. 1.20, etc.

Derniers prix du jour - Voir nos étalages

AGRICULTEURS

les travaux de la terre commencent, il faut de **BONNES CHAUSSURES**.
Demandez nos séries:

Souliers militaires, langues fermées, ferrés, 18.75 15.80
Souliers militaires, ferrage de montagne, 25.80 22.80

GRANDE CORDONNERIE J. KURTH
NEUCHÂTEL Rue du Seyon, Place du Marché

A LA MÉNAGÈRE
Place Purry 2 NEUCHÂTEL Téléphone 714

PAQUES Petits paniers pour les œufs
Grand choix d'articles pour cadeaux utiles
TIMBRES N. & J. 5% TIMBRES N. & J. 5%

CHARCUTERIE FRANÇAISE

CABRIS du Valais
LAPINS, POULES, POULETS de BRESSE
PORC - VEAU
Grand choix en CHARCUTERIE FINE
CONSERVES en tous genres
Tél. 16.05 Se recommande, M. CHOTARD.

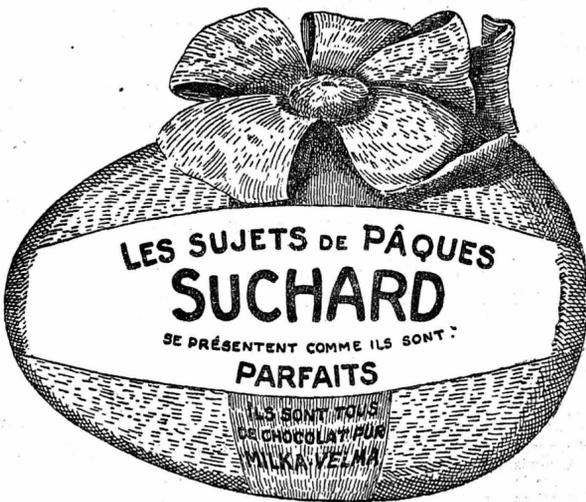
H. BAILLOD S. A., Neuchâtel



LE POTAGER PARFAIT
par le soin apporté à sa fabrication, sa grande facilité d'entretien, l'économie de combustible qu'il permet de réaliser, son fonctionnement impeccable et son aspect extérieur.

La merveilleuse bicyclette suisse
(Tourisme, Course, Militaire)
ACCESSOIRES RÉPARATIONS LOCATIONS ECHANGES
AGENCE
F. Margot & Bornand S.A.
Temple-Neuf 6 - NEUCHÂTEL

AU MARCHÉ du 1^{er} AVRIL vous trouverez les fameux desserts **PERTUISET** depuis fr. 1.50 la livre
Avis: nos clients désireux d'avoir de bons desserts pour les fêtes de Pâques **CAKES, MACARONS et BISCUITS**



LES SUJETS DE PÂQUES SUCHARD
SE PRÉSENTENT COMME ILS SONT: **PARFAITS**

CADEAUX PRATIQUES PAQUES POUR

The "UNIQUE" Pen

PAPETERIE
Papeteries 135
en boîtes, 25 feuilles et 25 enveloppes doublées, joli choix, 1.95 1.75 1.50
Papeteries 245
en boîtes de 50 feuilles et enveloppes doublées, assortiment riche, 2.95
Albums poésies 175
couverture cartonnée, 3.25 2.50
Albums photos amateur 110
couverture cartonnée, 1.75 1.35
couverture cretonne et brocart, 4.45 3.45 2.45
Albums cartes postales 195
couverture cartonnée, 3.90 2.65
Porte-mines „Eversharp“ 12.- 875
genre „Eversharp“ 2.25 1.95 1.45
galalith, beau choix depuis 1.50
Plumes réservoir „Studio“ 450
remplissage automatique, bec or,
Cartes de Pâques
choix superbe
-.8 -.10 -.12

MAROQUINERIE
Sacs d'école 375
pour fillettes, 6.50 5.45
Sacs d'école 425
pour garçons, 6.75 5.75 4.90
Serviettes 1150
en cuir, deux poches, 14.95
Porte-musique
imitation cuir, 10.50 9.50 775
en cuir, 15.90 14.25 1150
Portemonnaies 145
pour dames, avec compartiments, choix superbe, depuis
Portefeuilles 345
en cuir brun et noir, assortiment superbe, 7.50 6.45 4.50
Porte-trésor 190
pour fillettes, 3.45 3.25 2.65
Porte-trésor 775
pour dames, article haute nouveauté en couleur et noir, 9.80 8.75
Boîtes à gants et mouchoirs 185
cretonne fantaisie, depuis



Porte-plume réservoir idéal
une plume pour chaque écriture

bec or, prix unique 775

AUX ARMOURINS S.A.
Neuchâtel.

Asthmatiques, Bronchiteux!



Donnez de la vie à vos poumons!

Qu'y a-t-il de plus inquiétant, de plus terrible que les souffrances endurées par les asthmatiques, par les catarrheux? Au lieu d'une vie agréable, c'est la crainte continuelle d'une crise qui peut les terrasser, et même les emporter.

Qu'il s'agisse d'Asthme, de Catarrhe, de Bronchite chronique, de Rhume négligé, il faut fortifier les poumons, les rendre plus souples, plus élastiques. Certes, les remèdes ne manquent pas, mais il y en a un surtout recommandé par le Corps médical, c'est le Sirop des Vosges Cazé.

Sous son heureuse influence, la respiration reprendra son cours normal, les crachats ne rouleront plus sur la poitrine, la toux cessera rapidement: les poumons seront plus forts et plus vigoureux que jamais.

Asthmatiques, Catarrheux, si vous souffrez encore, prenez du Sirop des Vosges Cazé. Ne rejetez pas ce conseil. Rappelez-vous que vous êtes le rayon de soleil qui éclaire et réchauffe votre foyer. Il faut vous soigner: il faut vous guérir et vous le pouvez en faisant une cure avec le Sirop des Vosges Cazé. JHS2001D

Si vous voulez guérir ne vous laissez pas influencer par des conseils intéressés: exigez la marque

SIROP DES VOSGES CAZÉ

Le grand flacon Fr. 4.25 dans toutes les pharmacies.

DÉPOSITAIRES GÉNÉRAUX pour la Suisse:

Etablissements R. BARBEROT S.A.,
11, rue de la Navigation, GENEVE.

Magasin de beurre et fromage R.-A. STOTZER
Rue du Trésor

Oeufs frais styriens, fr. 1.70 la douz.

Rabais depuis 5 douzaines.

Prix de gros par caisse de 60 et 120 douzaines. Expédition au dehors.

Oeufs teints, fr. 2.20 la douz.

GUYE-ROSSELET Trelle 8 Neuchâtel



Recouvrements de capotes de poussettes et charrettes pliantes
Pose de caoutchouc

ENEZ VOIR NOS COLLECTIONS DE **CONGOLEUM** Sceau d'Or
Luxe et confort de l'intérieur
Ménage facilité. Prix modique

EN VENTE AU **GRAND BAZAR PARISIEN**

BAISSE DE PRIX

Demandez le nouveau tarif

Le Jura et ses chemins de fer

(D'un collaborateur)

Au cours de l'hiver qui vient de se terminer — théoriquement parlant — une vigoureuse campagne a été entreprise par nos amis jurassiens, et les colonnes de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » s'en sont fait largement l'écho, pour obtenir une amélioration des conditions d'exploitation des chemins de fer dans cette région.

Les incidents survenus dans le tunnel de la montagne de Granges, où deux trains sont restés en détresse et où le personnel a été mis en danger par les émanations des gaz et de la fumée des locomotives ont été une détermination pour réclamer l'électrification urgente du parcours Bienne-Delémont.

Enfin, questions d'horaires mises à part, la circulation intense des trains sur le parcours Moutier-Delémont était représentée comme un grave danger tant qu'elle serait effectuée encore en voie unique.

Tendant la main aux Genevois, les Jurassiens leur disaient : « Aidez-nous à obtenir de grosses améliorations, cela développera le trafic sur notre artère Bâle-Genève et nous vous aiderons à obtenir la réouverture du Bussigny-Morges. »

Le programme en lui-même est très joli, très bien conçu. Ce qui l'est moins, c'est la façon comminatoire employée vis-à-vis de l'administration des chemins de fer fédéraux pour la mettre en demeure de passer à l'exécution de ces divers travaux d'électrification, de construction de double voie, et de voie nouvelle, et l'exagération des chiffres qui ont été apportés comme arguments.

Nos amis jurassiens nous permettront bien de le leur dire. Nous avons été frappés du ton de leurs revendications.

Les coups de poings sur les pupitres et les exigences d'enfants gâtés avaient été laissés jusqu'à présent, dans notre ménage helvétique, aux représentants d'un seul canton. Si chacun commence à les imiter, adieu à bientôt la concorde, l'union indispensables, pour maintenir l'ordre dans la famille.

Nous ne voulons pas dire qu'il n'y a pas d'améliorations nécessaires et possibles dans le réseau ferroviaire jurassien. Partisans du Bussigny-Morges nous l'avons été et le serons toujours, mais chaque chose vient à son heure ; les difficultés disparaissent parfois d'elles-mêmes lorsqu'on s'y attend le moins. Puis, raisonnablement, on ne peut exiger l'ouverture d'une nouvelle ligne qui coûtera beaucoup en frais d'établissement et encore plus en entretien et frais annuels d'exploitation, tant que le trafic de et pour Genève n'aura pas pris une ampleur plus considérable que l'actuelle, qui ne justifie pas la dépense.

Disons d'abord que l'administration des chemins de fer fédéraux n'est pas seule en cause dans la région. Le tronçon Longeau-Moutier, soit donc précisément celui qui comporte le tunnel de Granges, est exploité par les chemins de fer fédéraux, mais appartient à la compagnie des Alpes bernoises. C'est une anomalie, mais elle existe et il faut en tenir compte. D'où vient cette anomalie ? Nous allons, sans vouloir faire de l'exégèse ferroviaire, tenter de le démontrer en quelques lignes.

La compagnie des Alpes bernoises avait construit durant les dernières années d'avant guerre, à grands frais et avec l'aide importante de capitaux français, la ligne du Lötschberg proprement dite. Mais il ne s'agit pas seulement de construire une artère de ce genre : il faut lui créer des voies d'accès, une zone d'influence. C'est alors que la même entreprise et les mêmes capitaux avaient formé le vaste projet d'une ligne ferrée coupant les diverses lignes actuelles du tronçon Porrentruy-Thoune par la tangente, et négligeant les localités devant partir de Porrentruy en évitant le gouffre de St-Ursanne, passait sous la montagne pour couper la ligne Delémont-Porrentruy vers Bassecourt, de là obliquait à droite de Delémont, direction Moutier, traversait la montagne de Granges, des Lengnau, filait vers Lyss, puis quittait de nouveau à Zollikofen la ligne Bienne-Berne pour aller rejoindre la ligne Berne-Thoune près de Wichtrach.

Cela ne manquait pas d'audace. La construction du tronçon Longeau-Moutier fut la première phase d'exécution de ce projet, puis la guerre survint. Ne fût-elle pas survenue, qu'on eût déjà remarqué l'inanité de ce projet, car il faut des villes, des industries, du commerce, des produits du sol, pour renter une ligne.

L'erreur des Jurassiens, à ce moment-là, la double erreur, devrait-on dire, fut d'abord de n'avoir pas fait une opposition formidable à ce projet qui faisait sillonner leur région par une ligne internationale indépendante, qui aurait réduit leur réseau ferroviaire primitif à la valeur de lignes d'intérêt local, puis, le Moutier-Longeau se construisant, de n'avoir pas exigé qu'il fût construit en double voie. Car, s'il y a actuellement des difficultés techniques d'exploitation dans le Jura, c'est en majeure partie à ce long tunnel en simple voie qu'il faut les attribuer. L'exploitation se faisait plus facile-

ment, malgré ses lenteurs, lorsque tous les trains à destination de Delle et de Bâle d'une part, à destination de Bienne d'autre part, passaient par Sonceboz et Tavannes.

Donc, en premier lieu, si on veut exiger l'électrification de la ligne Bienne-Delémont, il faut s'adresser à la compagnie des Alpes bernoises.

D'ici-là, a-t-on dit, il faut réclamer la pose du block système automatique, pour que les trains puissent se suivre de plus près dans le tunnel. Comprendra qui voudra. Pour nous compte, j'estime que la présence d'un train dans le tunnel est suffisante et je ne m'y sentirais guère en sécurité, en ayant un train devant moi ou derrière moi, vu l'humidité qui fait patiner les locomotives, la fumée qu'elles dégagent qui couvre les signaux, et la ventilation lente du tunnel. Enfin, motif primordial, le block système automatique ne peut pas être mis en application sur un tronçon en simple voie. Et quant à mettre un gardien au bloc intermédiaire du tunnel, il n'y faut pas songer. Ce serait sacrifier à courte échéance une vie humaine.

Pour justifier la nécessité de la double voie sur le parcours Moutier-Delémont, on a invoqué l'argument de la circulation journalière très dense : 74 trains réguliers, a-t-on dit. Ici, il y a une exagération manifeste, et cette exagération fait du tort à la généralité des revendications légitimes. Le tronçon Moutier-Delémont comporte, pendant l'horaire actuel, un nombre de trains qui pourrait arriver à 74 si tous les trains facultatifs du plan journalier circulaient, mais ceux-ci sont rares, et en réalité il circule sur ce tronçon 42 trains par jour ouvrable. Nous sommes donc loin de compte. Mais cette forte circulation, car elle est forte, est compensée par le peu de distance des gares, qui permet de fréquents croisements.

Ce peu de distance entre les gares est un avantage ne se rencontrant pas sur d'autres lignes qui sont équipées en double voie quoique la circulation n'y soit pas aussi forte que sur le tronçon très court de Moutier à Delémont ; par exemple, entre Croy et Vallorbe, entre Puidoux et Palézieux, entre Oron et Vauderens. C'est un facteur essentiel qu'il ne faut pourtant pas négliger.

Il est facile de réclamer d'urgence une construction de ce genre. Je ne voudrais pas faire aux initiateurs du mouvement l'injure de croire qu'ils ne connaissent pas leur pays. Il leur est donc aisé de se rendre compte des difficultés quasi insurmontables que rencontrerait la construction de la double voie entre Courrendlin et Moutier, dans ces gorges resserrées où l'on se demande déjà comment on a pu y loger, le long d'une rivière, une route et un chemin de fer.

Le problème du réseau ferroviaire jurassien doit se poser tout autrement qu'il ne l'a été. En premier lieu, il faut rechercher quelques améliorations d'horaires. C'est toujours possible. En second lieu, l'électrification viendra d'elle-même, mais elle se heurtera à des difficultés techniques et à des difficultés naturelles qui en ralentiront l'exécution. Reconnaissons pourtant que les C. F. F. s'y préparent déjà par la reconstruction du pont de Penne, des ponts du Kessiloch, et l'abaissement des petits tunnels entre Delémont et Bâle. Ensuite, prochainement, les C. F. F. vont entreprendre l'agrandissement de la gare de Delémont et l'enclenchement électrique des signaux de cette gare. Voilà un beau champ d'activité en vue d'améliorations. Tout d'abord il faut faire en sorte que le nombre des quais soit suffisant, ce qui n'est pas le cas avec le projet actuel. Et quand les quais nécessaires

seront obtenus, il sera facile d'obtenir la construction d'une double voie sur les tronçons aboutissant à Delémont et qui n'offrent pas de grosses difficultés techniques : Delémont-Courrendlin, Delémont-Glovelier, Delémont-Laufon. La gare de Delémont est la clef du système de circulation. Plus celle-ci lui sera facile, moins il y aura de retards et d'encombrement. Et si l'on ajoute à cela la construction d'une voie de croisement plus longue que l'actuelle à Choindex, le réseau du Jura serait apte à faire face à une circulation de trains très dense, apte à donner satisfaction pleine et entière à ses braves et industrieux habitants. Leurs intérêts ne sont pas méconnus, leur situation excentrique non plus, et pour faire valoir leurs droits, ils ont à leur disposition l'énergie, la ténacité propres à nos races montagnardes sans qu'ils aient à avoir recours aux arguments réfutables et aux grands procédés d'intimidation.

Les relations commerciales avec les soviets

(Du « Ligeur »)

Les représentants bolchévistes ne se lassent pas de répéter aux industriels et commerçants des pays occidentaux : « Nous sommes tout prêts à recommencer avec vous des échanges économiques. Notre pays qui est fort riche en ressources naturelles a grand besoin de produits fabriqués (malheureusement aussi de crédits !). Vos pays en regorgent et vous ne comptez pas vos chômeurs. Oubliez donc vos préjugés et vos rancunes ; mais faites vite, car nous sommes pressés et vous risqueriez fort d'en voir d'autres vous devancer ! »

Tout cela est très bien dit, et il n'est pas étonnant que ces voix de sirènes aient été écoutées dans différents pays. Mais dès qu'on a voulu se mettre à l'œuvre, les difficultés ont commencé. La principale d'entre elles consiste dans l'insuffisance d'argent liquide dont souffre l'Etat russe, détenteur du monopole du commerce extérieur. L'Autriche en a fait dernièrement l'expérience. Les Russes avaient manifesté leur intention de passer des commandes importantes à des industriels et commerçants autrichiens, mais à condition que ces derniers acceptent en paiement des traites payables au bout de six mois. De telles traites ne pouvaient être négociées qu'avec des pertes d'environ 33 p. c., ce qui obligeait les Autrichiens de renchérir leurs marchandises ; ainsi, dans bien des cas, les marchés ne purent aboutir.

Il n'est pas surprenant que les Russes aient de grandes difficultés à se procurer des marchandises à crédit, et ainsi tous les traités de commerce qu'on peut conclure avec eux sont d'une valeur très problématique. Le bilan de leur commerce extérieur, importations et exportations comprises, n'atteint pas le chiffre de quatre milliards de francs par an, ce qui est très peu pour un si grand pays. Nous ne voyons donc pas le grand intérêt que la Suisse pourrait avoir à négocier un arrangement commercial avec la Russie ; les produits suisses que celle-ci trouve avantageux de se procurer peuvent toujours être fournis par l'aide d'intermédiaires.

Un autre grand obstacle qui s'oppose au développement des relations commerciales avec la Russie est l'insécurité qui existe dans ce pays au point de vue juridique. Il est déjà difficile d'y pénétrer, mais beaucoup plus difficile encore d'en sortir vivant, car l'arbitraire y règne toujours en maître souverain et on n'est jamais sûr de n'être pas fusillé comme ennemi de la Révolution, ne fût-ce que « par erreur », comme le secrétaire de la légation suisse. Le code pénal soviétique contient des dispositions tellement gé-

nérales, que la condamnation ou l'acquiescement dépendant dans bien des cas du bon plaisir du juge qui a pour mission de ne se laisser guider que par la « conscience révolutionnaire ». La notion de « l'espionnage commercial » par exemple est très dangereuse pour le commerçant étranger qui risque constamment de voir finir son voyage au poteau d'exécution. Le juge civil aussi a des compétences très larges ; il peut entre autre annuler en tout temps une convention qui lui paraîtrait contraire aux intérêts de l'U. R. S. S. Il est pratiquement impossible d'avoir des relations normales avec un pays qu'on ne peut guère visiter et qui persiste à maintenir le monopole d'Etat pour le commerce étranger. Se faire payer d'avance est le seul moyen d'éviter des déceptions.

Un dernier inconvénient, mais pas le moindre, consiste dans la prétention des soviets de voir octroyer à leurs représentants commerciaux les privilèges de « l'exterritorialité ». Cela leur permet de correspondre librement avec leur gouvernement par l'intermédiaire de courriers diplomatiques, et on peut se figurer quel usage ils en feront. Le siège de la représentation commerciale est inviolable pour la police du pays, et on y peut tramer impunément l'importation de quelle conspiration contre la sécurité ; on se rappelle l'histoire du communiste allemand Bozenhard qui s'était réfugié dans le bâtiment de la représentation commerciale russe, ce qui provoqua l'irruption de la police allemande et par la suite un conflit des plus venimeux. Si l'on veut entretenir des relations commerciales suivies avec l'U. R. S. S., il faut se garder dans tous les cas de reconnaître le caractère diplomatique à ses représentants ; sinon on établit chez soi un nid d'intrigues et d'espionnage.

ELECTION AU CONSEIL DES ETATS DANS LES GRISONS



M. LAELY, radical
élu conseiller aux Etats au deuxième tour de scrutin.

La vie fribourgeoise

(De notre corresp.)

Aux approches de Pâques, une de nos grandes solennités religieuses, marquant la fin d'une période de pénitence, les affaires ont toujours marqué une grosse tendance à la reprise, et l'on reprend aussi les gros travaux de la campagne. Mais Pâques est bien hâtif cette année pour qu'on puisse dire qu'il en sera comme d'habitude. Un retour de froid est venu mettre un point de suspension au développement un peu trop hâtif de la floraison. La neige est de nouveau venue nous faire une visite inopportune, et l'on attend, sans se presser, le moment où l'on pourra entreprendre les gros travaux.

Par contre, la politique ne chôme pas, et les élections communales ont donné lieu à des polémiques sans fin. Il y aura même, dit-on, un procès en diffamation intenté par le préfet de la Sarine à l'abbé André Savoy, directeur des œuvres sociales de l'évêché. Si l'on voulait tenter un procès à tous les auteurs de pamphlets bêtes ou méchants, à tous les calomnieux, à tous les insulteurs, dont les basses passions et les rancunes se donnent libre cours en période électorale, dans notre canton où les passions politiques sont exacerbées, on n'en finirait plus d'une élection à l'autre.

Dans le cas particulier, il n'y a pourtant pas eu l'insulte bête ou méchante, mais plutôt une grosse sortie de vérités, et comme toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, les affaires se sont gâtées.

Je ne veux pas faire le juge ni le critique,

mais je me bornerai à relater aux mieux l'affaire, puisque affaire il y a. L'abbé Savoy, en tant que directeur des œuvres sociales, est le directeur de l'association chrétienne-sociale. Le but de cette association est nettement professionnel et tend à améliorer le sort de l'ouvrier sans le jeter dans les rangs de l'extrême gauche, en maintenant l'idéal religieux.

Dans notre canton, où aucune association ne peut tenir si elle ne fait pas de politique, les chrétiens sociaux n'ont jamais marché sous leur propre drapeau qui, répétons-le, n'est pas un drapeau politique, mais ont appuyé le parti conservateur catholique. Celui-ci, en revanche, concédait quelques représentants au patronat et à la classe ouvrière chrétienne-sociale.

A Fribourg, où, comme d'habitude, l'entente était intervenue, une manœuvre électorale de la dernière heure, comme on en voit se produire souvent, a fait éliminer tous les candidats chrétiens-sociaux. La paternité de cette manœuvre a été attribuée par l'abbé Savoy au préfet de la Sarine, et, dans son journal, « L'Action sociale », lui en a fait des reproches amers. Le préfet a déposé une plainte. L'affaire en est là ; attendons la suite. Notons cependant que si le préfet a été attaqué, c'est comme agent électoral et non comme fonctionnaire, ce qui aurait dû l'inciter à être moins chatoilleux.

A Estavayer, il y a aussi eu une manœuvre de ce genre, mais au détriment des radicaux. Ceux-ci, cependant, au second tour, ont vu passer leurs candidats.

Ah ! la belle chose que la politique. Et que de réconfort on trouve à en être les agents actifs !

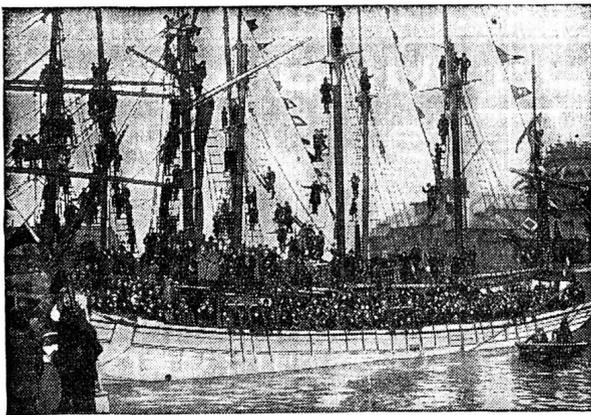
Une première Société des nations

Le « Times » reçoit d'un correspondant la lettre suivante :

Il y a de cela plusieurs années, le professeur H.-A. Giles, de Cambridge, signala que la première tentative de réaliser un idéal semblable à celui de la Société des Nations, avait été faite en Chine, en 546 avant Jésus-Christ. La Chine était alors divisée en un certain nombre d'Etats pratiquement indépendants, dont quelques-uns étaient plus grands que la France et que l'Allemagne, et la lutte pour l'hégémonie était incessante. Le premier ministre du Sung eut l'idée de convoquer les plus grands des Etats en conférence dans le but de mettre un terme à la guerre, et, de ce fait, un covenant de paix fut signé par les représentants des « puissances ». Malheureusement, deux des Etats les plus agressifs restèrent à l'écart, en sorte que le covenant se trouva condamné. Il s'écoula trois cents ans avant que la Chine fut réunie sous la dynastie des Tch'in, et ce résultat fut acquis par les armes. Néanmoins, l'esprit de pacifisme et de sens commun qui avait présidé à cette mémorable assemblée est profondément enraciné dans le caractère national chinois. En 546 avant Jésus-Christ, un officier supérieur de l'Etat Tch'in avait dit : « La guerre qui est désastreuse pour le peuple, un charaçon qui détruit la richesse, est la plus grande des calamités qui puissent atteindre les petits Etats. Si quelqu'un essaie d'y mettre un terme, quoique nous puissions penser qu'il est impossible d'y réussir, nous devons cependant approuver l'expérience. » Et même Sun Tzou, dans son ouvrage sur la guerre, nous dit qu'il n'y a pas d'exemple qu'un pays ait tiré avantage d'un état de guerre prolongé. Malgré bien des retours en arrière, cet esprit a porté de bons fruits : pendant plus de 2000 ans, la Chine a supporté l'épreuve de calamités et de révolutions innombrables, beaucoup plus formidables que les troubles éphémères actuels.

Le notariat en Suisse

Sait-on que dans dix des vingt-cinq Etats que comporte la Confédération, le notariat n'existe pas ? Dans les deux Rhodes d'Appenzell, c'est la chancellerie cantonale qui en remplit l'office ; Bâle-Campagne a des secrétaireries de district qui en tiennent lieu ; le canton de Glaris a chargé la chancellerie d'Etat des fonctions notariales ; dans le canton de Lucerne, celles-ci sont exercées par les secrétaires communaux, les greffiers des tribunaux (de district et cantonal), par la chancellerie d'Etat et par les avocats ; pour le Nidwald, il existe à Stans une chancellerie notariale dirigée par un notaire, simple-fonctionnaire dépendant du Conseil d'Etat ; dans l'Obwald, depuis l'introduction du Code civil suisse, les actes authentiques sont reçus par la chancellerie d'Etat et par des secrétaires publics, à raison de deux ou trois par commune ; dans le canton de Saint-Gall, les compétences notariales sont partagées entre les conseils communaux et les secrétaires municipaux ; à Schaffhouse, c'est l'Office cantonal du registre foncier qui rédige les actes relatifs aux droits réels ; les secrétaires communaux sont chargés des autres actes et des testaments ; à Zoug, enfin, comme à Saint-Gall, c'est entre les conseillers communaux, les secrétaires municipaux et la chancellerie d'Etat, pour certains cas, que sont réparties les compétences notariales.



POUR LA PÊCHE AUTOUR DE TERRE-NEUVE
Préparatifs de départ d'un bateau breton. Un cardinal bénit les pêcheurs.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Les six jours d'un bourgeois de Bourges

par H.-A. DOURLIAC 12

Mal convaincu, il s'était pourtant résigné pour avoir la paix, et, triomphante, Madé de Liodepart avait installé la statuette en bonne place, dans la chapelle où elle conduisit ses hôtes...

Très petite, mais artistement décorée, avec les quatre évangélistes, les armes et la devise de Jacques Cœur, elle ne pouvait guère servir qu'à la famille, tant l'espace y était mesuré. Les époux avaient chacun leur logette particulière, et, devant le prie-Dieu de la dame de Saint-Fargeau, était posée la fameuse statuette...

— C'est une folie que m'a fait faire ma femme, expliqua l'argentier du roi ; mais ici, ce n'est pas sa place, et je compte en faire don à la cathédrale de Bourges.

Chabannes examinait curieusement les traits de la Madeleine et ceux de sa femme, pâlisant de fureur...

— Vous n'avez pas remarqué la ressemblance ? dit-il, railleur. Cette Madeleine pourrait s'appeler Marguerite !

— En effet, c'est singulier !
— Il ne saurait me déplaire de faire mes dévotions devant votre image, Madame, déclara Macé de Liodepart, très gracieuse.

La comtesse étouffait de rage impuissante.

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Seul le regard impérieux de son époux empêchait un esclandre. Aussi, ne pouvant étrangler sa rivale, elle lui jeta les bras autour du cou, d'un geste câlin, et s'écria :

— Je prends cette grande sainte à témoin des sentiments que j'ai pour vous et qui ne changeront jamais.

De cela, on pouvait être bien sûr !

L'héritier du trône de France

Dans un hôtel de Paris, rue de l'Homme-Armé, proche l'hôtel des Tournelles, où résidait alors le roi, Jacques Cœur donnait ses audiences avant de partir au Conseil. Son activité dévorante et sa grande facilité de travail ne laissaient à ses sous-ordres que la menue besogne, et presque toutes les affaires pendantes lui passaient sous les yeux ou par les mains, débrouillées et expédiées avec rapidité et lucidité, sans les vaines formalités et lentes procédures.

Aussi était-il assailli par toutes sortes de gens, plus ou moins disparates, et jamais solliciteur n'était renvoyé sans avoir donné son nom.

Assis dans sa chaire à écrire, au fond de son cabinet d'étude, le ministre écoutait chacun : fonctionnaire, officier, moine, artiste, artisan, admis en sa présence au choix, d'après la liste qui lui était remise et qu'il consultait fréquemment.

Le cadre austère d'une vaste salle lambrisée de bois d'Irlande, avec les poutres, solives, murailles peintes en brique, était bien en harmonie avec les graves questions qui s'y débattaient. Le jour arrivait par une large fenêtre à barreaux, dont les vitraux représentaient des scènes de la vie de saint Jacques, d'après les célèbres fresques d'Alvanzi, à Padoue. Un lampadaire en forme de couronne, avec des godets de couleur, était suspendu au plafond, et

une des rares horloges introduites en France, au siècle précédent, sonnait lentement les heures, pour l'émervaillement des visiteurs. Quelques belles toiles de Jehan Fouquet et de Melin et une bibliothèque d'une cinquantaine d'ouvrages étaient le principal luxe du maître de céans, le moindre volume coûtant alors plus de 500 francs de notre monnaie, et certains atteignant le prix de 80,000 francs.

Debout devant lui, un Franciscain parlait d'abondance avec cet accent qui faisait dire à Dante :

« Si les Génois perdaient la lettre Z, il faudrait qu'ils devenissent muets ! »

Moines, artistes, passant partout, étaient souvent employés dans des missions secrètes et parfois aussi à l'espionnage.

Celui-là traçait un tableau pitoyable de sa ville natale, déchirée par les factions des Fregoso et des Adorno, et implorait le secours de la France au nom de ce dernier.

— Mais, mon Révérend, c'est l'éternelle histoire de Gènes, Naples, et toute l'Italie. Appelez l'étranger pour intervenir dans leurs querelles, et se réunir ensuite pour le chasser ou l'égorger. Le maréchal de Boucicaut, le marquis de Montserrat, en ont fait la dure expérience. Le roi, notre sire, n'est pas tenté de la recommencer.

— Oh ! Messire ! que ce ne soit pas votre dernier mot ! Je vous en supplie au nom de ma malheureuse patrie et du bienheureux Jacques de Voragine, notre protecteur. Aidez-nous, et votre nom sera vénéré comme le sien.

— Soit ! je réserve ma réponse définitive... c'est tout ce que je puis faire pour le moment... Si j'envisage une solution meilleure, je vous enverrai un de mes agents.

— Que saint Jacques vous inspire, Messire ! Il se retirait, avec force bénédictions...

Un patron de navire lui succéda.

— Il y a eu des mutineries sur la galère « Saint-Denis ». Vous manquez de fermeté, Teinturier, et le rapport sur cette affaire ne me semble pas clair.

— Un Allemand ramassé par la « presse » a protesté, arguant de sa qualité d'étranger...

— Vous vous en êtes laissé imposer ! L'ordre du roi est formel : embarquer de force les « mauvais garçons » qui sèment le désordre dans les ports et en débarrasser le royaume, comme fit Du Guesclin avec les grandes Compagnies, les étrangers ne sauraient avoir plus de privilèges ! Il faut employer le déchet humain à une besogne utile, en épargnant des vies plus précieuses. N'oubliez pas les règlements et n'hésitez pas à les appliquer dans toute leur sévérité. Je vous couvrirai toujours.

Il le congédia avec une bonne parole adoucissant la mercuriale.

Venait le tour du prévôt des marchands.

C'était un notable bourgeois, Jehan Baillet ; mais il n'avait pas la grande autorité de Juvénal des Ursins qui l'avait précédé dans cette charge, ni de Jehan Bureau qui devait lui succéder.

Comme beaucoup de magistrats électifs, il tenait à ménager ses électeurs, et son administration s'en ressentait quelque peu. Notre sire a reçu des plaintes sur les droits abusifs que s'est arrogés la corporation des bouchers, au détriment du bien général. La hausse des salaires a tout naturellement amené la hausse des denrées ; mais tout le monde n'est pas salarié ou producteur et il faut veiller aussi aux besoins des consommateurs. Le roi vous invite à faire observer les tarifs et aussi à empêcher les détournements de compagnons et serveurs par l'offre de prix plus élevés, ce qui est rigoureusement interdit par le livre des métiers.

Le prévôt s'excusa sur l'insuffisance de la police.

— Insuffisance de caractère plus que de nombre. Soyez énergique ; ayez des agents énergiques, ne transigeant pas avec les perturbateurs, et faites des exemples sévères. C'est le meilleur moyen de faire respecter l'autorité. D'ailleurs, le roi vient de rendre un édit obligeant chaque paroisse à entretenir un archer tout armé dont on pourra requérir main forte en toute occasion. Ce sera une façon de l'utiliser pendant la paix. Après les Anglais, les malandrins. Veillez-y. Le roi ne veut plus ni tire-laine dans sa capitale.

— La répression ne dépend pas absolument de moi, mais du prévôt de Paris, Messire, objecta respectueusement le prévôt des marchands.

— Faites votre devoir ; lui fera le sien ; j'en dirai deux mots à Messire d'Estouteville.

L'autre part, il consultait sa liste, quand un huissier lui apporta un billet qu'il parcourut rapidement :

— Qu'il entre ! ordonna-t-il aussitôt.

Et il descendit de sa chaire pour aller au-devant du nouveau venu qui portait un sayon de paysan et une cape dissimulant son visage.

La porte refermée, Jacques Cœur s'inclina respectueusement devant lui.

— Monseigneur fait grand honneur à ma maison.

— Ah ! mon compère, vos antichambres sont tellement pleines que j'aurais désespéré de vous voir, s'il m'avait fallu attendre mon tour.

— Votre Altesse est partout chez elle.

— Mon Altesse est restée à Grenoble... Je ne tiens pas à ce que l'on me sache céans... Je redouterai le sort de mon cousin d'Alençon et l'humidité du Louvre, déclara le Dauphin.

(A suivre)

Avant de faire aucun achat
 en lainages, soieries, cotonnades, confections,
venez vous rendre compte du choix
 et des avantages énormes qui vous sont
 offerts par les **Grands Magasins de Nouveautés**

Vuarraz & Cie.

En faisant vos achats à la grande
Liquidation générale

vous économiserez **30, 40, 50** et
60 francs sur 100 francs

QUE CHACUN sache profiter
 de ces **OCCASIONS UNIQUES**; dans quelques mois
 vous ne pourrez plus acheter à des **PRIX SEMBLABLES**

Fabrique suisse d'appareils à gaz de Soleure

Démonstrations culinaires à l'USINE à GAZ

Mardi 30 mars, à 3 heures après midi
 Mercredi 31 mars, à 3 heures
 Mercredi 31 mars, à 8 heures du soir
 Jeudi 1er avril, à 3 heures après midi

Invitation à toute personne s'intéressant à la cuisine au gaz

Le BAUME ANTISUDOR BAULER
 préparé par A.H. BAULER, pharmacien-militaire, est, grâce aux propriétés des plantes qui le composent, le meilleur remède pour combattre efficacement et sans danger la **TRANSPIRATION EXCESSIVE** des mains et des pieds et tous les inconvénients qui en résultent. Emploi très simple, pas de bains. Amélioration immédiate. — Guérison rapide. Vente sans cesse croissante depuis 1905. — Le flacon Fr. 1.80
 Pharmacie Bauler Epancheurs 11, Neuchâtel 8 E.N. & J. 5 %

Ouvroir Coopératif
 Première maison suisse de vêtements tricotés. — Magasin de vente de Neuchâtel
 Rue de l'Hôpital 8
 A l'occasion des fêtes de Pâques, vous trouverez dans notre magasin, un choix riche et très varié de nouvelles créations à des prix très avantageux, tel que :

Casaque sole	depuis Fr. 15.80
Robes jersey laine	» 28.—
Robes jersey sole	» 48.—
Jupes sole plissées	» 28.—
Gilets laine, dessins riches,	» 28.—
Robes sole pour fillettes	» 15.—
Robes laine pour fillettes	» 7.80

Jupons-combinaisons, prix divers
 Articles pour bébés
 Même maison à Genève, Bâle, Zurich et Lausanne

Antiquités
 EXPOSITION ET VENTE AU MAGASIN
 P. Kuchli, Faub. du Lac 1
 Salles à manger vieux suisse, tables à jeux, petites tables marquetées, bahuts, etc. Reconstitution de chambres d'après modèles anciens.

"ECCO"
 Remède des plus efficaces, est employé avec succès pour le traitement et la guérison des
 Catarrhes de matrice
 Pertes blanches
 Crampes périodiques
 Troubles de l'âge critique
 Catarrhes de vessie
 En vente dans toutes les pharmacies
 Nom et marque déposés
 Dépôt: PHARMACIE DONNER, NEUCHÂTEL

Le plus puissant dépuratif du sang spécialement approprié pour la
cure de printemps
 que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

The Béguin
 qui guérit: dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.; qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.; qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ou vertes, etc.; qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
 La boîte 1 fr. 80 dans les pharmacies de Neuchâtel et environs. — Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, la Chaux-de-Fonds.

Chez **MORITZ-PIGUET**
 Rue de l'Hôpital 6
 NEUCHÂTEL
 Toutes les dernières **NOUVEAUTÉS** sont arrivées en
CHAPELLERIE
 Barbisio - Borsalino fu
 Lazzaro - Delion - Ryn'h
 QUALITÉS SUPERBES TOUTES TEINTES
Choix complet dep. fr. 10.--

UN AVANTAGE!
 Je vais partout et chez chacun, pour la literie et meubles rembourrés, neufs et usagés. Très capable pour réparer les autos. — Travail personnel. Travail à forfait
A. KRAMER, TAPISSIER VALANGIN

Atelier d'héliographie
 Reproductions de plans et dessins
H. SATTIVA, géomètre
 Tél. 16.92 - NEUCHÂTEL - Bel-Air 15
 Papiers à dessin Papiers héliographiques Papiers et toiles à calquer

L. MARTIN Tailleur
 Costumes de dames depuis fr. 180.—
 Joli choix de tissus, covercoat, gabardine, serge, étoffes fantaisie, etc.
Manteaux covercoat
 STORM-COAT, modèle spécial pour dames. Dernière nouveauté
 Vendu au cours du change. Intéressant comme prix.
 Tél. 122 Rue de l'Hôpital 9

COULEURS pour teindre les œufs
 première qualité choix complet 3 sachets pour 25 c.
 — **ZIMMERMANN S. A.**

AUX AMATEURS DE BEAUX FILMS FRANÇAIS
 Dès vendredi le 2 avril **A L'APOLLO** Dès vendredi le 2 avril
 A l'occasion des fêtes de Pâques: UN SPECTACLE DE GALA
AME D'ARTISTE
 Drame grandiose avec NICOLAS KOLINE, le célèbre artiste dans « Le chiffonnier de Paris ». Gros succès

Porte-Plume Ideal Waterman

 Le Cadeau Idéal de Pâques

Cadeaux pratiques pour Pâques

FLUTES en cristal 20 25 30 35 40 cm. -65 -85 1 ¹⁰ 1 ⁴⁵ 2 ²⁵	CACHE-POTS pur laiton, jolis décors 14 1/2 16 1/2 18 1/2 cm. 4 ²⁵ 4 ⁷⁵ 6 ⁹⁰ 20 1/2 22 1/2 8 ⁵⁰ 9 ⁵⁰	VASES à fleurs décor africain 18 21 24 28 cm. 1 ²⁵ 1 ⁷⁵ 1 ⁹⁵ 2 ⁷⁵
THÉIÈRES nickelées 8 10 tasses 7 ⁹⁰ 8 ⁹⁵	FLEURS artificielles roses, œillets, etc., depuis -45 à 1⁴⁵	CAFETIÈRES nickelées 6 8 10 tasses 6 ⁵⁰ 7 ⁵⁰ 8 ⁵⁰
PLATS à gâteaux 30 cm., bord nickelé, très jolis dessins . . . à 5⁵⁰	ÉCRINS doublés satin, avec 6 œillets à café «alpacca» . . . à 6⁹⁰	PANIERS à pain laqués blanc, avec anse, très jolis dessins . . . 1⁹⁵
PLATEAUX nickelés avec 6 verres à pied, guillochés 5⁵⁰	Paniers de Pâques	SERVICES à liqueur avec plateau, 8 pièces . . . 2⁹⁵

TASSES en porcelaine décorée, depuis **60 c.** **GOBELETS** unis **20 c.**

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
 NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

LIQUIDATION GÉNÉRALE
 GRANDS MAGASINS DE CONFECTION
GOLDSCHMIDT
 68 RUE LEOP.-ROBERT
 LA CHAUX-DE-FONDS
 UNE FOIRE AUX VÊTEMENTS
 EXAMINEZ, COMPAREZ!
 JUGEZ
ENTRÉE LIBRE
200.000 FR. DE MARCHANDISÉS

CARTES DE VISITE
 en tous genres
 à l'imprimerie de ce journal

GOLLIEZ

COGNAC FERRUGINEUX
 Fortifiant pour combattre: Anémie pâles couleurs manque d'appétit etc. Fr. 4.— et 8.—
SIROP DE BROU DE NOIX
 Dépuratif employé avec succès contre impuretés du sang, boutons, dartres, etc. Fr. 4.— et 7.50
ALCOOL DE MENTHE ET CAMOMILLES
 Infaillible contre: Indigestions, maux de tête, maux d'estomac, étourdissements, etc. apprécié des militaires et faibles Fr. 2.— et 3.50
 Toutes pharmacies et pharmacie **GOLLIEZ à MORAT**
 Exigez le nom GOLLIEZ et la marque «DEUX PALMIERS»

Office Fiduclaire
MERMOD & LAMBELET
 GALERIES DU COMMERCE 73
LAUSANNE
 Organisations - Expertises - Revisions - Impôts
 Gérance de fortunes
 Comptabilité à fiches et décalque « USTERA »

VISITEZ LA
4^{ME} EXPOSITION
 CANTONALE FRIBOURGEOISE
 D'ORNITHOLOGIE, A MORAT
 DU 2 AU 5 AVRIL 1926
 PLUS DE MILLE SUJETS EXPOSÉS

ABONNEMENTS
 pour le 2^{ME} trimestre
 Paiement, sans frais, par chèques postaux
jusqu'au 3 avril
 En vue d'éviter des frais de remboursements, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le 2^{ME} trimestre, ou verser le montant à notre **Compte de chèques postaux IV. 178**
 A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements (formulaires verts), qu'il suffit de remplir à l'adresse de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sous chiffre IV 178.
 Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué sans frais de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.
 Prix de l'abonnement Fr. 3.75
 Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les nom, prénom et adresse exacte de l'abonné.
 Les abonnements qui ne seront pas payés le 3 avril, feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal, dont les frais incomberont à l'abonné.
 ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L. DAMIA Succ. de Neuchâtel GUALA Téléphone 14.23 Gypserie, peinture, papiers peints et décorations Réfection de façades — Entreprises à forfait DEVIS SUR DEMANDE SANS ENGAGEMENTS Vente au détail Couleurs, vernis papiers peints vente au détail Maison de confiance et PRIX MODÉRÉS

Pour Pâques --- jolis articles en chocolat de première qualité — ZIMMERMANN S. A.

Couleurs pour les œufs Papiers, etc. Gros et détail Droguerie P. Schneitter Epancheurs 8 Salon composé de sept pièces, à vendre à bas prix, ainsi qu'une pendule ancienne, de parquet, une grande commode et une table à ouvrage. Demander l'adresse du No 589 au bureau de la Feuille d'avis.

COUTURE Marie Louise PERNOUD retour de Paris Rue Saint-Honoré 3 anciennement St-Maurice 2 HAUTE NOUVEAUTÉ

AVANT DE VOUS MARIER... ALLEZ DONC RETENIR VOS PLACES AU PALACE POUR Y VOIR Oh! ces belles-mères!... HAROLD LLOYD vous donnera une admirable leçon de philosophie conjugale Dès Vendredi-Saint à 2 h. JAZZ-BAND

ÉBÉNISTERIE Le soussigné avise ses amis et connaissances et le public en général qu'il a ouvert un atelier d'ébénisterie, Sablons 22 (à côté de la Consommation). Fabrication, polissage de meubles Réparations en tous genres Se recommande : Alphonse SEYLAZ.

Restaurant du Concert A toute heure : SPÉCIALITÉS Cuisses de grenouilles Friture bondelles Filets de perches

Arrêtez-vous à "LA GALETTE SUFFRAGISTE" JEUDI MATIN 1er avril sur la Place Purry, à l'angle de la Banque cantonale

Balance de magasin, force 15 kg., à vendre S'adresser Hôpital 10, au magasin. Demandes à acheter Je désirerais acquérir malle-cabine d'occasion, en parfait état de conservation. Faire offres par écrit sous P. L. 559 au bureau de la Feuille d'avis. On achèterait d'occasion POTAGER moderne, feu renversé, deux ou trois trous. Offres détaillées et prix par écrit. Collégiale 8. J'achèterais un buttoir et un rouleau à un cheval, outils usagés mais en bon état. Demander l'adresse du No 590 au bureau de la Feuille d'avis.

MERCERIE Illustration of a woman sewing and various fabric items.

DISPENSARE ANTITUBERCULEUX Collecte de 1926 A NEUCHÂTEL DU 5 AU 10 AVRIL Les comptes du Dispensaire antituberculeux ont soldé en 1925 par un déficit de Fr. 1016.— et les dépenses ont atteint près de Fr. 45.000.— Le grand nombre de malades et l'indigence de tant de familles, le prix élevé de longues cures, obligent le Comité de la Ligue dans le District de Neuchâtel d'adresser au public un chaleureux appel en faveur de cette œuvre de chez nous. Après Pâques, nos collectrices se présenteront dans chaque ménage, munies de carnets timbrés du Dispensaire. Les dons les plus minimes seront reçus avec reconnaissance, et d'avance nous remercions tous ceux et toutes celles qui voudront bien répondre à notre appel. LE COMITÉ.

Confiture aux groseilles fr. 0.80 la livre — ZIMMERMANN S. A.

Piano en bon état et ayant bon son. Prix 500 fr. Demander l'adresse du No 554 au bureau de la Feuille d'avis. BOIS SAPIN depuis 14 fr. le stère, rendu franco, ainsi que des beaux ECHALAS S'adresser à Joël Stähly, Cormondrèche. A la même adresse, on achèterait une porte vitrée. Vélos A vendre à prix très avantageux deux vélos. S'adresser Cascardes 22. A vendre deux canaris bons chanteurs, 30 fr., ainsi qu'un POTAGER A GAZ deux feux, 13 fr., chez Emile Apothé, loz, Carrel 1, Peseux.

AVIS DIVERS On cherche à placer dans un commerce, jeune homme de 16 ans désireux fréquenter l'école, en échange d'un jeune garçon. S'adresser à P. Fister, commerce de fer, Châtres. On cherche à placer JEUNE FILLE de 15 ans, désireuse encore fréquenter une année l'école, dans bonne famille pour aider au ménage entre les heures de classe. Eventuellement on ferait un échange pour le 10 avril. Ecrite sous chiffres D 1808 U. Publicitas Bienne. JH 10125 J.

Fil d'Irlande marque C. B. Numéros 20 40 60 80 100 120 la bobine 125 150 160 160 160 175

Coton à broder D. M. C. tous les numéros l'échevette -.20 Chevillères très avantageuses : coton blanc 14 16 20 24 mm. -.25 -.30 -.35 -.40 Chevillères : écri, mi-fil, la pièce de 8 mètres -.30 bleu et vert, » » -.35 rayées, p tabliers, » » -.40 méche, renforcées, écri, la pièce de 3 mètres -.35 pur fil, blanc, la pièce de 8 mètres -.35 Rubans laconas, blanc, la pièce de 5 mètres -.30 Lacets sergé, croisé, très belle qualité, en blanc, écri ou noir, pièces de 5 mètres, depuis -.35 Rubans simili pour bretelles, pour chemises et combinaisons, très belle qualité, en blanc, ciel et rose, la pièce de 5 mètres -.95 -.75 Attaches, coton blanc, bonne qualité, la pièce depuis -.12 Lacets corsets, coton blanc, 4 m. -.25 6 m. -.40 Buscs, recouverts peau .-.65 Baleines, pour corsets, les 2 pièces -.15 Novelone, pour corsets, la meilleure baleine, depuis -.15 Montures pour jarretelles, dame, la paire .-.30 Jarretelles pour dames, bonne élastique la paire 1.— -.85 Gros-grain baleiné, bonne qualité, noir et blanc, pour jupes, 4 cm., le m. -.45 5 cm., le m. -.60 Centimètres, la pièce -.45 -.35 -.20 Craie pour tailleurs, la pièce -.05 Chainettes pour tabliers, laiton, la douzaine -.10 Initiales rouges, pour lingerie, la douzaine -.10 Monogrammes, médaillon, la douz. -.50 Pincettes pour brise-bise, la douzaine -.22 Anneaux os, blancs ou noirs, la douzaine depuis -.15 Extra-fort coton, noir et blanc, la pièce de 6 mètres -.20 Extra-fort soie, noir et blanc, la pièce -.55 Cache-couture, simili, belle qualité, pièces de 5 mètres, teintes mode, la pièce -.60 Élastiques, très belle qualité, pour coulisses, blanc et noir, le mètre -.20 Élastiques, pour coulisses, soie, le mètre -.50 Élastiques, à boutonnières, la meilleure, noir, blanc, gris, le mètre -.65 Élastiques, pour chapeaux, blanc et noir, le mètre -.12 Rubans élastique, pour jarretelles 35 mm., blanc, beige, ciel, le mètre -.85 Rubans élastique, frisés, bonne qualité, le mètre 1.15 Festons, simples, blanc, le m. depuis -.12 Cache-points, pour lingerie, grand choix, blanc et couleur, le m. -.30 à -.15 Dentelles valenciennes, beau choix, le mètre depuis -.10 Dentelles pour lingerie, bel assortiment, le mètre dep. -.35 Dentelles papier, pour rayons, la pièce de 10 mètres. -.50 Ceintures pour dames, grand choix de teintes et largeurs, depuis -.50

Coton perlé D. M. C., la pelote -.55 Epingles : Epingles sur cartes, tête noire, acier, couleurs, la carte de 100 pièces -.18 Sphinx, à l'étiquette rouge, la boîte de 50 grammes .-.60 Koh-i-noor, en jolie boîte métal, qualité supérieure, la boîte .-.60 Imperdables, la douzaine assortie, sur carte .-.15 Imperdables « Sphinx », très bonne marque, toutes les grandeurs, la douzaine, depuis .-.20 Epingles à cheveux, très bon article, droites ou ondulées, le pag. -.10 Epingles invisibles, le paquet .-.05 Pressions : Koh-i-noor, noires et blanches, la douzaine .-.15 Avenir, noires et blanches, la douz. -.12 Pour manteaux, la douzaine .-.35 Frisettes, métal, droites ou ondulées, la douzaine .-.45 Bigoudis, cuir, la douzaine .-.60 Poinçons, os, article soigné, la pièce -.25 Lacets souliers, fil noir, 100 centimètres, la douzaine .-.75 -.55 Lacets souliers macco, noirs ou couleurs, 80 centimètres 100 centimètres 150 centimètres la paire -.25 -.35 -.55 Lacets mollères, forme ronde, noir et couleurs, la paire .-.25 Boutons os, la douzaine .-.18 Boutons pour pantalons, métal, la douzaine -.10 Boutons corozo, noir, la douzaine -.45 Boutons mécaniques, la boîte -.15 Boutons porcelaine, la carte de 12 douzaines, depuis -.30 Rubans velours envers satin, noir, 10 mm. 13 mm. 25 mm, le m. -.45 -.60 1.— Rubans taffetas soie, beau choix de coloris, 1/4 3 5 9 12 20 60 80 100 le m. -.15 -.20 -.25 -.45 -.60 -.80 1.10 1.50 1.95 Tresses sole artificielle, noir et couleurs, grand assortiment de larg., le m. dep. -.10 Tresse cirée nouveauté, 14 mm., teintes modernes, le mètre, -.75 Tresse laine et sole, lavable, 20 mm., belles nuances à la mode, le mètre -.50 Lilliane, toutes teintes, les 25 mètres 1.— Lilliane ombrée, toutes teintes, les 25 mètres 1.50 Galons nouveauté - Rubans fantaisie Beau choix Ruban gros-grain, pour chapeaux nuances mode, le mètre -.95 Ruban faille, jolie qualité, Nos 5 9 12 le mètre, -.35 -.45 -.75 Bretelles, pour lingerie, avec boutonnières, la paire -.50 en mercerisé, la paire -.95

LE CADEAU élégant et pratique pour PÂQUES argenté à partir de Fr. 8.75 chez toutes les Papeteries et Maisons spéciales Concessionnaires exclusifs pour la Suisse S. A. FRAZAR A. G. ZURICH

EVERSHARP (Exiger le nom gravé sur le portemine) LE CADEAU élégant et pratique pour PÂQUES argenté à partir de Fr. 8.75 chez toutes les Papeteries et Maisons spéciales Concessionnaires exclusifs pour la Suisse S. A. FRAZAR A. G. ZURICH

APOLLO CE SOIR ET DEMAIN SOIR Prix réduits UN SPECTACLE DE TOUTE BEAUTÉ L'ENFANT SACRIFIÉ Dès vendredi : AME D'ARTISTE grand film français avec H. KOLINE

CHAPELLE DE LA MALADIÈRE JEUDI 1er avril, à 20 heures Veillée de Pâques offerte spécialement aux habitants du quartier avec le concours du Double quatuor de l'Union chrétienne

Vie et passion de Jésus PROJECTIONS EN COULEURS Allocutions de MM. Lequin et Perregaux Invitation très cordiale à tous. Collecte pour couvrir les frais.

Fraises sortes précoces et tardives à gros fruits. — Nous offrons des plants à 15 fr. les 100 pièces et 3 fr. 25 les 25 pièces avec mode de culture, ainsi que framboises à gros fruits rouges foncées à 20 francs les 100 pièces et 2 fr. 50 les 10 pièces. CULTURES DE FRAISES Liebefeld près Berne Faute d'emploi, à vendre

Motosacoche 4 HP, en parfait état de marche. S'adresser Vieux-Châtel 85, ler.

A VENDRE un char français, à pont et brancard à bras et limonière, à l'état de neuf. S'adresser à René Gaschen, Monruz-Favarge.

Miel du pays, clair et foncé, à 4 fr. 70 le kg. S'adresser à Ch. Barbey, apiculteur, à Montmolin.

Potager à gaz A vendre à bas prix un potager à gaz marque Junker & Buh, quatre feux. — S'adresser à Mme A. Delachaux, Poudrières 48.

POUSSETTE sur courroies, en bon état, à vendre. S'adresser depuis 6 h., Faubourg de l'Hôpital 12, 3me.

CAFÉ de Pâques le 1/2 kg. Mélange extra supérieur Fr. 3.— Moca pur extra > 3.50 Moca mélange > 2.50 Caracoli fin, supérieur > 2.60 Bon mélange > 2.20 Prix et qualités à comparer! Mesdames, faites un essai! EPICERIE DU MARCHÉ R. Gerster Fils, NEUCHÂTEL 5% S. E. N. & J. — Tél. 16.37

Suisse allemande Pour vos petites annonces, choisissez un journal de grand succès. La «Schweizer Wochen-Zeitung» à ZÜRICH (Imprimerie Jean Frey S. l'Évêque) est répandue dans plus de 4000 localités et paraît depuis 37 ans. JH 6198 Z

Vite un bon bouillon! OXO (Viandox) Bouillon de bœuf concentré En versant dans une tasse d'eau bouillante une cuillerée à café d'OXO (Viandox) vous obtenez un bouillon sain et fortifiant. Essayez! Le flacon 90 cts seulement. Un produit de la Cie Liebig.

Échange Famille suisse habitant Berlin, désire placer en échange un garçon de 13 ans, pour un an. Renseignements sous chiffres O. S. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

Echange Jeune homme de bonne famille de la Suisse allemande, désire échanger pour fin avril avec jeune homme ou jeune fille de la Suisse française, ou place en Suisse romande, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Office du travail du canton de Soleure, à Soleure. JH 50249 So

Couturière-lingère expérimentée pour la confection cherche travail en série, à domicile. S'adresser M. Vogt, Fontaine André 12.

Qui donnerait leçons de conversation anglaise? Faire offres avec prix sous chiffres O. A. 555 au bureau de la Feuille d'avis.

Mariage Jeune homme, sans relations, sérieux, veut avoir, bonne position, désire connaître demoiselle âgée de 22 à 28 ans, sérieuse, intelligente et bonne ménagère. Ecrire sous L. M. 120 poste restante, Yverdon.

Personne propre et active se recommande pour des nettoyyages et lessives. Faire offres à Marie Jaquet, Ecluse 48.

Bonne lingère se recommande pour tous travaux de lingerie fine. Fait également raccommodages, en journées de préférence. S'adresser à Mme Etienne Henry, Chapelle 8, Corcelles.

FONCTIONNAIRE disposant de deux à trois jours par semaine se chargerait de comptabilité ou de tout autre travail de bureau, à Neuchâtel ou environs. Références à disposition. — Adresser offres sous H. P. 541 au bureau de la Feuille d'avis

Swiss allemande Pour vos petites annonces, choisissez un journal de grand succès. La «Schweizer Wochen-Zeitung» à ZÜRICH (Imprimerie Jean Frey S. l'Évêque) est répandue dans plus de 4000 localités et paraît depuis 37 ans. JH 6198 Z

Cannage de chaises Réparations selles et vanneries BERATO CHATEAU 9

Avis aux communiens de Neuchâtel Les communiens de Neuchâtel, domiciliés rière la circonscription communale de cette ville, qui désirent se faire recevoir membres d'une des quatre Rues, sont invités à se faire inscrire aux adresses ci-dessous avant le lundi de Pâques 5 avril 1926. Passé ce jour, les demandes seront renvoyées d'un an, à l'ouverture des réclamations. Les personnes qui par suite de changements de domicile, devraient être portées sur le rôle d'une Rue autre que celle où elles avaient leur domicile en 1925 sont invitées également à se faire inscrire avant le 5 avril 1926. Pour la Rue des Hôpitaux chez M. Frédéric-A. Wavre, notaire, Palais Rougemont. Pour la Rue des Chavannes et Neubourg chez M. Ernest Borel, rue Louis Favre 15. Pour la Rue des Halles et Moutins au bureau de MM. Bonvier frères à l'Évêque. Pour la Rue du Château chez M. Jean Roulet, avocat, Place Purry 5.

Boutons nouveauté choix considérable Bas prix Grands magasins Au Sans Rival - Neuchâtel P. GONZET-HENRIOD S. A.

Pourquoi toutes les mesures fiscales risquent de rester vaines

(De notre correspondant)

PARIS, 29. — Toute la semaine dernière, la commission des finances a examiné les projets de notre grand argentier. Elle a pris quelques décisions d'importance secondaire, mais en ce qui concerne les points principaux, on n'était pas plus avancé à la fin de la semaine qu'au commencement. Et, pendant ce temps, le franc français a continué à baisser. La livre sterling est à 141, le dollar à 29 et le franc suisse à 5 fr. 60.

Cependant, chose curieuse, le « Français moyen » ne semble pas s'en émouvoir outre mesure. C'est peut-être parce que, jusqu'ici, le coût de la vie n'a pas encore augmenté dans les mêmes proportions. Le peuple ne comprendra réellement ce que signifie la dépréciation de la monnaie nationale que le jour où il lui faudra déboursier 20 francs pour une livre de pain et 100 ou 150 francs pour une côtelette. Comme, pour l'instant, nous n'en sommes pas encore-là, la chute du franc ne l'émeut guère.

On peut même se demander s'il souhaite vraiment un redressement de la situation. Dans un article remarquable qu'il a consacré récemment à cette question, Jacques Bainville se dit convaincu que la plupart des Français sont, consciemment ou inconsciemment, inflationnistes. « Le paysan, écrit-il, est inflationniste parce que ses produits en papier-monnaie ont l'air de se vendre cher. Le commerçant et l'industriel le sont aussi, malgré des inconvénients et des inquiétudes, parce que le « de plus en plus » est le seul remède à l'arrêt et à la paralysie. L'ouvrier est inflationniste parce que ses salaires augmentent. Le fonctionnaire l'est également parce qu'il compte sur le Dieu-Etat, parce qu'il est habitué à penser que la miraculeuse Provi-

dence qui fait fabriquer des vignettes est assise derrière les guichets du Trésor et ne le laissera jamais manquer du nécessaire. » Bref, tout le monde est inflationniste, sauf le malheureux rentier dont les revenus restent toujours les mêmes alors que la puissance d'achat de l'argent diminue de plus en plus.

Cela revient à dire que tous les projets que l'on pourra élaborer resteront sans effet puisqu'ils se heurteront à l'apathie — pour ne pas dire l'hostilité — de la foule. Personne ne veut faire les sacrifices nécessaires parce que personne — ou presque personne — ne comprend réellement la gravité de la situation.

Il y a eu exactement la même incompréhension de la situation en Allemagne quand le mark a commencé à dégringoler. Et c'est en vain qu'on a essayé alors de réagir contre l'apathie populaire. Le peuple français se montrera-t-il finalement tout de même plus clairvoyant et réagira-t-il encore à temps ? Souhaitons-le... mais n'y comptons pas trop. M. P.

P. S. — Les journaux conservateurs sont consternés du résultat des élections d'hier dans le deuxième secteur où les candidats communistes ont remporté la victoire. On pouvait cependant s'y attendre. Ce n'est pas impunément — je vous le disais encore dans mon dernier article — qu'on bourre le crâne au peuple avec des sophismes démocratiques. Mais cette élection est néanmoins symptomatique. Elle prouve l'hostilité du peuple contre tous les nouveaux impôts proposés. C'est pourquoi il a voté pour les communistes qui promettent de ne s'en prendre qu'aux « riches ». Et cela encore démontre son incompréhension totale de la situation.

POLITIQUE

ALLEMAGNE

Pour qu'on les exproprie

BERLIN, 30. — Lundi soir ont eu lieu à Berlin six manifestations pour l'expropriation sans indemnité des anciennes maisons régnautes. Dans toutes ces assemblées, il a été adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement de mettre immédiatement en votation le projet de loi contenu dans l'initiative populaire.

RUSSIE

Un échec de Zinovief

Aux élections des membres renouvelables du soviet de Pétrougrad, Zinovief, président du soviet depuis la révolution d'octobre 1917, n'a pas été réélu.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE

La doctrine de Monroe réparé

PARIS, 30. (Havas.) — On mande de Londres au « Petit Parisien » :

« La nouvelle selon laquelle le gouvernement mexicain aurait affirmé à un syndicat japonais une vaste étendue de territoire d'environ 800 mille hectares, le long de la baie de Magdalena (Basse-Californie), pour la culture du caoutchouc et des plantes tinctoriales, a causé une certaine agitation dans les cercles officiels de Washington. Le sénateur Borah en particulier s'est déclaré très intéressé par cette information et il est hors de doute que lui et ses amis ne manqueront pas de pousser le cri d'alarme contre cette nouvelle incursion du Japon en Amérique. On apprendra lundi soir que la commission des affaires étrangères a d'ailleurs été officiellement saisie de la question et qu'un sénateur a demandé une enquête ».

ÉTRANGER

Grave accident d'auto.

Un camion automobile transportant cinq personnes s'est, par suite d'une rupture de freins, écrasé contre un mur dans une descente, près de Dieppe. Les cinq occupants ont été tués sur le coup.

La passion du jeu.

A Paris, lundi matin, un homme s'est présenté à la police judiciaire et, après avoir déclaré qu'il se nommait Léon-Fernand Maligne, âgé de 39 ans, demeurant 3, rue de l'Abbé-Grégoire, a ajouté :

« Caissier dans une compagnie d'assurances du quartier du Sentier, j'ai détourné, depuis septembre 1922, 1,845,000 francs que je puisais de temps à autre dans la caisse. Pour masquer mes détournements, j'inscrivais sur mes livres des versements fictifs aux banques.

Interrogé sur les mobiles de ses agissements, Maligne déclara qu'il avait tout perdu aux courses, où il n'avait cessé de jouer, dans l'espoir de se rattraper.

Après enquête et confirmation de ses dires, il a été envoyé au dépôt.

Achats par la poste. — Lundi est entré en vigueur en Angleterre le nouveau système d'achats contre remboursement par la poste. Toute emplette d'un prix inférieur à 40 livres sterling peut être effectuée par la poste moyennant un droit variable suivant l'importance de l'achat et ajouté à la taxe postale ordinaire. Les recouvrements du prix des articles ainsi envoyés par la poste sont effectués par le facteur jusqu'à concurrence de cinq livres sterling et par les bureaux de poste pour les sommes supérieures.

Les cheveux courts au Canada. — Une soixantaine de jeunes filles, apprenant le métier d'infirmières dans un hôpital, s'étaient coupé les cheveux en violation des règlements. On annonce qu'elles vont être privées de toute sortie pendant trois mois, ou du moins jusqu'à ce que leurs cheveux aient suffisamment repoussé.

SUISSE

Le choix d'une carrière. — Sous ce titre, le « Cheminot », organe officiel de la Fédération suisse des cheminots, publie un article qui débute en ces termes :

« La fin de l'année scolaire 1925-26 approche; c'est maintenant que les parents doivent songer à choisir la voie que suivront leurs enfants libérés des écoles. Il en est une qui leur assure un gain raisonnable et sûr : c'est un poste dans les services administratifs (chemins de fer ou postes). »

Assurément, mais gare à l'encombrement !

BERNE. — On apprend au sujet du crime de Pierre-Peruis que la piste qui devait permettre d'identifier le cadavre trouvé dans la forêt entre Scneboz et Tavannes n'a pas donné de résultat, la personne que l'on avait cru reconnaître étant encore en vie. Grâce à des renseignements recueillis à Delémont, on a pu établir que le cadavre ne se trouvait pas dans la forêt avant le 4 mars.

REGION DES LACS

MORAT

La IVme exposition cantonale fribourgeoise d'ornithologie, qui s'ouvrira du 2 au 5 avril à Morat, promet de devenir une imposante et intéressante manifestation ornithologique. A son grand regret, le comité d'organisation s'est trouvé dans la nécessité de refuser plus d'une centaine de sujets. Plus de 1000 animaux de premier choix seront exposés dans nos vastes locaux magnifiquement décorés. Que d'attractions pour le public en général, pour les connaisseurs en particulier! Les éleveurs y trouveront l'occasion d'acheter de superbes exemplaires pour la reproduction et d'enrichir leurs connaissances. Morat se fera une joie de montrer à ses visiteurs que rien n'a été négligé dans l'organisation de cette belle manifestation ornithologique et les invite à venir en grand nombre dans ses vieux murs.

BIENNE

Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale un message et le projet d'arrêté fédéral concernant l'approbation du contrat d'exploitation conclu entre la commune de Bienne et le chemin de fer Bienne-Mâche-Meinsberg qui conclut à la reprise de l'exploitation par les tramways urbains de Bienne et concernant la modification de la concession du chemin de fer à voie étroite de Bienne-Mâche à Meinsberg.

CANTON

BEVAIX

(Corr.) L'Hôtel de commune, propriété du Fonds des ressortissants, a été mis en vente lundi après midi, par voie d'enchères publiques. L'échute a été prononcée pour le prix de 47,100 francs, y compris un petit bâtiment à l'usage de dépendance situé à la rue de l'École. L'acquéreur n'est autre que le tenancier actuel, ce dont notre population entière se réjouit.

MOTIERS

Ce village vient de perdre, en la personne de M. Fritz Cottier, décédé dans sa 86me année, un de ses habitants les plus marquants.

Né à Cortaillod en 1840, Fritz Cottier passa presque toute sa vie à Motiers, où il s'intéressa de bonne heure aux affaires publiques. Il présida le Conseil communal de 1878 à 1903. Il s'occupa de mettre en harmonie l'ancienne organisation municipale avec les dispositions de la loi sur les communes, de 1888. Administrateur de premier ordre, il mena sa tâche à bien. Malgré les pressantes sollicitations de ses concitoyens qui eussent désiré le conserver à ce poste d'honneur, M. Cottier se retira en 1903, acceptant cependant un mandat de conseiller général jusqu'en 1909. Il fut membre de la commission scolaire pendant plusieurs législatures et la présida de 1907 à 1909; il fit partie de la commission d'assistance jusqu'à ces dernières années. Quoique n'ayant plus une part effective dans l'administration communale, M. Cottier s'intéressait toujours aux affaires de la localité et ses conseils étaient très appréciés.

Mais il ne borna point son activité à Motiers seulement, et il représenta avec distinction au Grand Conseil les électeurs libéraux de l'ancien collège électoral de Couvet pendant deux législatures.

Il fit partie également du conseil d'administration de la caisse d'épargne de Neuchâtel, dont il déplora la liquidation, de la commission de Perreux, du conseil d'administration du Régional du Val-de-Travers.

Au militaire, M. Cottier obtint le grade de major et commanda l'ancien bataillon de carabiniers neuchâtelois. Il participa, en 1870, à l'occupation des frontières et il aimait à narrer les épisodes de ce temps de service, de même que ceux dont il avait été le témoin dans les journées de septembre 1856 à Neuchâtel.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le conseil scolaire s'est réuni lundi soir pour discuter de la situation créée par la non-ratification de la nomination de M. Pierre Cérésolle par le Conseil d'Etat, lit-on dans l'« Effort ».

La minorité estima qu'il n'était pas nécessaire de rouvrir un concours, vu le nombre et la qualité des candidats qui s'étaient présentés.

La majorité socialiste décida, au contraire, de rouvrir le concours et de faire de nouvelles démarches. Elle a dû convenir qu'elle a déjà porté son choix sur M. J. Imbinet, porteur du brevet pour l'enseignement littéraire et condamné, il y a quelques années, pour refus d'accomplir son service militaire.

D'autre part, et pour permettre de faire appel quand même à M. Pierre Cérésolle en remaniant les programmes, la direction du gymnase a proposé la création d'un nouveau poste de maître de mathématiques. Cette proposition a été acceptée par la majorité socialiste.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Fritz Grandjean, fonctionnaire des douanes, au Cerneux-Péquignot, aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle des Maix, No 78, en remplacement du citoyen Arnel Moser, démissionnaire.

CORRESPONDANCES

(Le Journal réserve son opinion)

à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Une des questions du jour

Neuchâtel, le 27 mars 1926.

Monsieur le rédacteur,

En adressant à la commission du Conseil national chargée d'étudier le statut des fonctionnaires que vous avez bien voulu publier, nos trois grandes fédérations féminines n'avaient point le mérite de prétendre recueillir l'approbation de tout le monde. Elles ont d'abord contacté les personnes convaincues que, d'office, tous les postes reviennent à des hommes, et que tout candidat masculin évincé par une femme est frustré de son bien. Sans être de ces monstres d'égoïsme, on peut, comme votre honorable correspondant et comme nous, déplorer le nombre croissant de jeunes filles et de femmes qui travaillent à vil prix, et envahissent les bureaux et les fabriques. Seulement, il est un peu dur de les mal traiter et de leur reprocher ensuite. Mieux vaudrait reconnaître que la communauté paye ainsi l'injustice qu'elle commet, et qui, comme toute injustice, fait deux sortes de victimes : celle qu'on lèse sciemment, puis celles qu'on a voulu favoriser. Ce n'est pas en aggravant un tel système, en fermant aux femmes les portes des professions et des emplois, que l'on sortira de peine les lettres-touces à la rue ? On les hommes, payés 3, 4, 5 fois plus, se chargeront-ils de les nourrir dans une douce oisiveté ? Les entretiendra-t-on aux frais de l'Etat ? ou bien entretiendra-t-on aux frais de ces créatures encombrantes et infortunées ? Ou encore, d'un élan généreux, n'iront-elles pas se jeter dans les flammes comme les veuves de l'Inde ? Et si l'on essayait d'être équitable ? Les sociétés féminines (elles ne sont pas les seules) réclament pour les femmes une meilleure préparation professionnelle, de façon que l'employeur puisse exiger d'elles davantage, et les rémunérer, à capacités égales, autant que les hommes. Ainsi diminuerait cette foule d'ouvrières et d'employées mal qualifiées, qui s'avillissent elles-mêmes en avilissant les métiers. Quant à la grosse question des charges de famille, elle n'est plus, quoi qu'on en dise et quoi que prescrivent les codes, un souci purement masculin. Aussi est-elle, et depuis longtemps, étudiée avec le plus grand sérieux, par les sociétés féministes. Vous la voyez précieusement à l'ordre du jour

du Xme congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, qui s'ouvrira à Paris le 30 mai prochain. Elle a été examinée par des spécialistes dans tous les pays qui se rattachent à l'alliance, c'est-à-dire dans presque tous les pays du monde, et nos lecteurs seront rassurés en apprenant que, spécialement pour cette question, la délégation suisse comprend le docteur M. Veillard, qu'ils connaissent tous comme secrétaire du cartel romand d'hygiène sociale et morale. On sait que M. Veillard est un adepte des allocations familiales; mais le champion le plus fervent et le mieux renseigné de ce système est Mlle Rathbone, juge de paix à Liverpool : elle a écrit sur ce sujet un livre magistral, et prendra part au congrès de Paris. Attendons avec confiance le résultat de ces délibérations : Rome n'a pas été bâtie en un jour, et le monde du travail ne sera pas régénéré par le congrès de Paris; mais, s'il peut l'être, ce ne sera pas en ligotant et dépillant une moitié de l'humanité; ce sera plutôt en essayant de mettre chacun en état de cultiver son jardin et d'en cueillir les fruits. Et ce qui est bien certain, c'est que ce gros problème ne recevra jamais que des solutions fausses et douloureuses, tant que les hommes et les femmes ne se seront pas associés pour l'examiner dans un esprit libéral et fraternel.

En m'excusant de vous envoyer une si longue lettre, je vous prie, Monsieur le rédacteur, d'agréer mes remerciements et l'assurance de ma considération distinguée. Emma PORRET.

Neuchâtel, le 27 mars 1926.

Monsieur le rédacteur,

La lettre de M. Chopard, parue dans le « Feuille d'avis » du 26 mars, soulève différentes questions que je serais heureuse de pouvoir examiner dans vos colonnes.

La requête adressée par trois grandes associations féminines suisses à la commission du Conseil national pour la loi sur le statut des fonctionnaires touche deux points :

1. Possibilité pour la femme seule de gagner sa vie.

2. Droit au travail de la femme mariée. Sur ce second point — que M. Chopard ne fait d'ailleurs qu'effleurer — je serais, personnellement, moins absolue que les signataires de la pétition. Je reconnais que l'interdiction aux femmes mariées d'exercer leur profession porte un grave atteinte à leurs droits, et comprends qu'elle froisse profondément — dirais-je même qu'elle « doit » profondément froisser — les partisans de la doctrine libérale. Pour moi, estimant que la communauté, c'est-à-dire l'Etat, doit s'occuper avant tout de ses membres les moins favorisés, et limiter, s'il est nécessaire, en leur faveur, la liberté des autres, il me semble que, dans les circonstances actuelles, où les possibilités de travail sont très limitées, il est préférable de laisser les postes soit aux hommes, soit aux femmes célibataires ou veuves, les mariées ayant, dans leur ménage, un cercle d'activité tout indiqué — à supposer naturellement que le mari gagne suffisamment. De plus, je craindrais que, si l'usage venait à se généraliser que la femme fournisse son appoint aux ressources du ménage — usage courant dans les classes laborieuses — cette contribution volontaire ne finisse par devenir un dt et que les femmes se voient ainsi, non pas privées d'un privilège comme le prétend M. Chopard, mais bien doublement chargées, puisque, à côté de leur travail professionnel, elles doivent (c'est la loi qui l'ordonne, et le divorce qui les menace en cas d'infraction) s'occuper de leur ménage.

Cela dit, venons-en au premier point. M. Chopard a été scandalisé de voir qu'une jeune fille avait été engagée dans une agence pour des appointements dont un jeune homme ne se serait pas contenté. Je le suis comme lui, mais pour une autre raison. Ce qui me choque, ce n'est pas que cette jeune fille ait trouvé du travail, mais bien qu'elle ait dû l'accepter pour un salaire qui était peut-être — il y en a dans notre ville — un salaire de famine. M. Chopard, qui s'apitoie sur le sort des jeunes gens qui, désireux de se marier, ne peuvent le faire aussi tôt qu'ils voudraient, n'a-t-il pas une pensée pour les nombreuses femmes qui doivent renoncer pour toute leur vie aux joies de la famille ? Pour celles-là, même un salaire insuffisant est de trop, il faudrait leur interdire toute activité extérieure. Monsieur Chopard, vous qui vous faites le défenseur de la morale sociale, ignorez-vous qu'elle est la dernière ressource de celles qui ne peuvent gagner honnêtement leur vie ?

La crainte d'abuser de l'hospitalité de la « Feuille d'avis » m'empêche de m'arrêter à tous les arguments de M. Chopard qui me paraissent spécieux. Je voudrais pourtant relever encore celui-ci :

« C'est pour cette unique raison (de salaire) et non pour des raisons de capacité et de préparation au travail que l'on a refusé dans le passé les sociétés féminines que bien des employeurs avantagés dans l'octroi de leurs places vacantes la jeune fille au préjudice du jeune homme. »

Je déplore, non seulement avec M. Chopard que ce ne soient pas les considérations de capacité qui l'emportent sur toutes les autres, mais aussi, avec les signataires de la pétition, que les préventions contre le travail féminin soient si tenaces que même la raison d'économie ne peut décider le grand employeur que l'Etat à rendre tous les postes accessibles aux femmes.

D'ailleurs, si les hommes estiment que le système du travail féminin « au rabais » leur fait tort, il ne tient qu'à eux de modifier cet état de choses : que les chefs d'entreprises répartissent sur des bases différentes, non pas les hommes et les femmes, mais les employés avec ou sans charges de famille. Mieux encore, que le fisc décharge presque entièrement les parents de nombreux enfants pour imposer très lourdement les contribuables seuls, jouissant d'un certain revenu. Comme corollaire, naturellement, tous les postes ouverts aux femmes aux mêmes conditions qu'aux hommes.

Si M. Chopard trouve cette solution trop féministe, je lui en proposerai une autre : c'est que les hommes se réservent toutes les situations lucratives, et que, solidement, ils servent aux femmes sans soutien masculin une pension suffisante pour leur assurer une existence intéressante. Je serai la première à m'annoncer pour bénéficier de cette rente.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de ma considération distinguée. Cécile OLERO.

NEUCHÂTEL

Corporation des tireurs

Lundi soir, l'assemblée générale de ses délégués a eu lieu, au Mail, dans la salle du Musée de tir.

Les tireurs de Neuchâtel, représentés par les membres des comités de leurs sociétés respectives et le conseil de la Corporation, ont procédé aux élections statutaires et proclamé membre d'honneur M. Pierre Wavre, avocat, secrétaire général depuis 1906.

Il a été évidemment parlé du tir cantonal, qui a été l'objet d'une communication de la part du président. Les comités, à l'œuvre depuis neuf mois, poursuivent leurs travaux avec la ferme volonté de réussir en surmontant les difficultés que les circonstances et l'état général des affaires ont fait surgir devant eux. Ils comptent sur une forte participation de tireurs du canton, de la Suisse et de l'étranger même. La Corporation et les sociétés qui la constituent ont assumé la charge d'un capital de garantie; il ne sera donc rien demandé pour cela à la population de la ville, mais il a été fait appel à sa générosité pour orner le pavillon des prix que des primes artistiques et originales, chacune en leur genre, embelliront de la manière la plus heureuse. Le VIIme tir cantonal neuchâtelois, qui aura lieu du 10 au 20 juillet prochain, a rencontré beaucoup de sympathie jusqu'à ce jour, et divers indices permettent de croire que cet intérêt patriotique ira grandissant. De son côté, le comité d'organisation fait le possible et l'impossible pour en assurer la pleine réussite.

Tapage nocturne

Les dernières nuits, la police a fait rapport contre plusieurs tapageurs qui troublaient le repos des habitants de divers quartiers de la ville.

Pharmaciens

On nous informe que M. Maurice Droz et Mlle Annie Berthoud, tous deux anciens étudiants de notre université, ont passé avec succès l'examen professionnel de pharmaciens, à l'université de Lausanne.

Messageurs du printemps

On nous informe que deux gentilles hirondelles ont été vues hier, aux Terreaux, perchées sur un fil téléphonique.

Une hirondelle ne fait pas le printemps; deux l'annoncent peut-être plus sûrement. Des hirondelles, nous communiquent-on, ont aussi été aperçues à Serrières.

AVIS TARDIFS

Le cabinet de lecture

J. HUGUENIN, Neuchâtel, Terreaux 7 sera fermé de jeudi 1er avril, à midi, au lundi soir 5 avril.

BRODT-WIDMER

vendra sur le marché et Ecluse 37, jeudi et samedi, beau cabillaud à fr. 1.— la livre

colin, merlan, truite, palée, brochet, bondelles, perches et poisson blanc. Téléphone 14.15. Se recommande.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

24. Raymonde-Germaine, à Ernest Mühlematten, boulanger, et à Irma-Germaine née Jecker. Marianne-Josette, à Robert Indemithle, à Berna, et à Sophie-Marguerite née Matli. 25. André-Louis-Antoine, à Cyrille-Louis Panchard, au Landéron, et à Rosa-Aloïse née Horber. Lillian-Germaine, à Edouard Morel, manoeuvre, et à Cécile-Germaine née Jacob. 26. Roger-Joseph, à Roger-Joseph-Ernest Rapelli, à Peseux, et à Alice née Barret. 28. Anne-Marie, à Arthur-Emmanuel Perriard, à Peseux, et à Alice-Bertha née Monney. Simona, à Fernand-François Ray, à Cornaux, et à Olga née Jurg. 29. Anne-Marguerite-Ida, à Paul-Joseph Scholler, horloger, et à Ida-Amelia née Metthes. (

Finance - Commerce

Bourse du 30 mars. — Les obligations restent sans affaires et la tendance s'alourdit quelque peu. 3 1/2 % C. F. P., A.-K. 88 et 88.10. 3 % C. F. P. Différé 75.15 et 75.10. 3 1/2 % C. F. P. 1910, 81.80. 4 % Fédéral 1922, 95.50. 6 % C. F. P. E. Electrification 105. En fonds Neuchâtelois, l'on a fait en Bourse de Neuchâtel de ce matin 3 1/2 % Canton de Neuchâtel 1902 et 1908, 87.50. 4 1/2 % Emprunt 1915, 98.50. 5 % Emprunt 1918, 101. 3 1/2 % Ville de Neuchâtel 1888, 84.50. 5 % Chaux-de-Fonds 1917, 100. En actions de banques, la Commerciale de Bâle maintient son cours à 612, 612 et 618. Comptoir d'Escompte de Genève un peu plus lourd à 535. Union de Banques suisses très fermes à 620 et 624. Société de Banque Suisse inchangée à 708. Crédit Suisse de même à 778 et 775. L'Electrobank reste en hausse demandée et se traite à 915, 912 et 918. Motor-Colombus une affaire. On a fait 859 à fin avril. Indolent 787 et 788 comptant, et 789 fin avril. Franco-Suisse pour l'industrie électrique faible, par suite de la chute de la devise française, à 122 et 125. Les actions industrielles sont calmes. L'approche des vacances de Pâques se fait sentir et les affaires restent dans des limites restreintes. Aluminium 2885. Bally 1280 demandé et 1290 offert. Brown, Boveri et Co, 445, 444 et 448. Fischer très fermes à 820. Central-schweiz, Kraftwerk Lucerne, en hausse sensible également de 720 à 735. Sulzer passablement réalisées de 998 à 991. Après clôture, l'on reprérait un peu. Nestlé lourdes à 364 au comptant et 363 fin avril. Valeurs étrangères sans animation, à l'exception des valeurs allemandes qui sont fermes. Steudl Romana faible à 88, 88 et 85.

Société Industrielle pour la Schappe, Bâle. — Le conseil d'administration proposera de distribuer un dividende de 25 pour cent (égal au précédent), pour l'exercice 1925.

Fabrique suisse de ciment Portland, Bâle. — Les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice au 31 décembre 1925, soldant par un bénéfice net de 545,460 fr. 95. Le dividende a été fixé à 75 francs, soit 15 pour cent, comme l'an dernier.

Rio Tinto. — Le dividende final est fixé à trente-cinq shillings, ce qui fait un total de 50 shillings pour l'année 1925, égal au chiffre du dividende 1924. Ce dividende est une déduction pour le marché de Londres, qui espérait une répartition totale de 60 shillings.

Changes. — Cours au 31 mars 1926 (8 h.)

Table of exchange rates for various locations including Paris, London, New York, and Brussels, with columns for 'Achats', 'Ventes', 'Achats', and 'Ventes'.

Bourse de Neuchâtel, du 30 mars 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demande, o = offre.

Table of stock and bond prices for Neuchâtel, listing various companies like Banque Nationale, Société de Banque, and Crédit Suisse, with columns for 'Achats', 'Ventes', 'Achats', and 'Ventes'.

Bourse de Genève, du 30 mars 1926

Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demande, o = offre.

Table of stock and bond prices for Geneva, listing various companies like Banque Nationale, Société de Banque, and Crédit Suisse, with columns for 'Achats', 'Ventes', 'Achats', and 'Ventes'.

Bruxelles record 19.87 1/2, Paris remonte et fait plus ensuite. Notre bourse casse quelques coups avant Pâques.

30 mars. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui, à Paris : Fr. 558.-

Neuchâtel et l'industrie

La population de notre ville a diminué de 2000 habitants depuis 1914. Notre commerce n'est pas brillant, on ne construit presque plus, les dettes de la commune et de l'Etat s'aggravent, et la fortune publique diminue. Le pessimisme est en général inutile et improductif, il faut reconnaître cependant que notre ville décroît dans tous les domaines, et que, si elle ne veut pas suivre sa courbe descendante, elle doit se ressaisir et faire un grand effort pour ramener dans ses murs des éléments de prospérité. Il faut l'ouvrir également, on a fait peu de chose pour cela, hors quelques honorables exceptions, l'apathie générale et la passivité sont inquiétantes, tout spécialement si l'on procède par comparaison avec d'autres contrées et d'autres villes.

Des centres, Bienne par exemple, qui était il y a peu de temps moins importante que Neuchâtel, s'agrandissent considérablement; d'autres, comme Lausanne, ont su tirer parti de la situation de leur ville pour attirer des étrangers, nous n'avons ni grand commerce, ni beaucoup d'industrie, les étrangers ne viennent pas chez nous, ou, dans tous les cas, n'y restent pas, et notre ville vivote.

L'industrie est un des facteurs du développement d'une ville. Elle fixe tout d'abord une population, elle contribue ensuite à l'augmentation des transactions et du capital circulant. Neuchâtel n'a jamais prétendu et ne prétendra jamais être un grand centre industriel; que ceux qui craignent que Neuchâtel perde son caractère se rassurent. Mais à quoi notre ville peut prétendre, c'est à ne pas régresser, à augmenter son industrie tout d'abord, ensuite à attirer de nouveaux habitants, des visiteurs du moins. Nous nous occuperons de la première question, il nous a paru intéressant de faire une petite enquête à ce sujet et nous avons demandé l'opinion de quelques industriels et de personnes compétentes. Comme de juste, le problème reste pour le moment sans solution; mais il est intéressant de préciser les objections et les desiderata. Les personnes intéressées par ces questions pourront nous donner leur avis.

Les quelques articles qui suivront sont inspirés des conversations que nous avons eues avec: M. Pierre Dubied, de la fabrique Ed. Dubied et Cie S. A., M. Ad. Borel, de la fabrique de câbles de Cortaillod, M. L'Épaulier, industriel, M. E. Borel, fabricant d'horlogerie, M. W. Russ, de la fabrique Suchard S. A., M. Dietschy, directeur de la Banque cantonale, M. Haefliger, président de la Société industrielle et commerciale, M. Ed. Berger, directeur de l'École supérieure de commerce, M. Edg. Renaud, chef du département de l'Industrie, M. Perrin, président de la Ville.

J.-E. CHABLE.

Musée neuchâtelois

No 1, janvier-février 1926. — Le portrait de Julie Bondeli, présenté par M. Boy de la Tour, intéressera les «Bonneuses». Une bonne reproduction d'une statuette de Jupiter, trouvée à Avencher, en 1864, et aujourd'hui conservée au musée de Saint-Germain est accompagnée d'une notice de M. Méanctis. M. Piaget communique l'histoire du malheureux capitaine Jean-Jacques Bourgeois, auquel les Bernois firent couper la tête en 1693. Un «Mémoire secret» de 1719 apporte des révélations bien savoureuses sur les premières années de la domination prussienne à Neuchâtel. Enfin, des lettres de Du Bois de Montperroux, publiées par M. Montandon ne manqueront pas d'intéresser les archéologues. Pour terminer, quelques renseignements sur le Cercle de lecture de Neuchâtel qui vient de fêter son centenaire, et un compte rendu de l'ouvrage de feu le Dr Châtelain sur le mouvement royaliste de 1834.

POLITIQUE

A la Chambre française

Un exposé financier

PARIS, 30 (Havas). — La Chambre discute les projets portant création de nouvelles ressources fiscales.

Le rapporteur général souligne que si le texte soumis à l'Assemblée n'était pas adopté, ce serait vers l'inflation que l'on marcherait infailliblement.

M. Raoul Péret, ministre des finances, dit que le relèvement financier est une œuvre de longue haleine et que l'amortissement ne pourra être abordé qu'une fois réglée la question de trésorerie et d'équilibre budgétaire.

Toutefois, au point de vue de l'amortissement, diverses solutions sont déjà à l'étude et l'on envisage notamment le moyen de faire supporter la plus grande partie de l'effort par la fortune acquise à laquelle serait demandée une contribution nationale.

Faisant allusion à la dette interalliée, le ministre déclare qu'il soutiendra toujours que les Etats créanciers de la France devront lui accorder la «clause de sauvegarde».

En ce qui concerne la question de trésorerie, M. Raoul Péret dit que le gouvernement veut assurer l'équilibre budgétaire par des impôts simples, faciles à percevoir.

M. Raoul Péret conclut qu'en votant les ressources demandées, la Chambre mettra le gouvernement en mesure de faire face à tous ses engagements. Elle rendra au pays un service dont, plus tard, lorsqu'il saura à quels périls il a échappé, il lui sera reconnaissant.

La discussion générale est close. On aborde l'article instituant une taxe civique.

Une manifestation déplacée

A ce moment, les deux communistes élus députés à Paris, dimanche dernier, font leur entrée. Les autres communistes se lèvent et applaudissent. A droite, on conspu. Les communistes se mettent à entonner l'Internationale.

M. Herriot suspend la séance pendant quelques instants.

A la reprise, M. Garchery, communiste, soutient un amendement remplaçant la taxe civique par des mesures telles que la nationalisation des banques.

La Chambre repousse, par 410 voix contre 29, le contre-projet communiste tendant à la nationalisation des banques.

Elle repousse également, par 425 voix contre 66, une demande de disjonction de l'article instituant la taxe civique.

La Chambre écarte ensuite plusieurs contre-projets tendant à remplacer la taxe civique par différents autres impôts et renvoie à mercredi la suite de la discussion sur les projets financiers.

Les incidents de dimanche

M. Taftinger pose alors une question au garde des sceaux sur les incidents qui ont eu lieu dimanche, après les élections du deuxième secteur. Il demande qu'une enquête soit faite et que le coupable de la mort du jeune manifestant soit puni.

M. Taftinger précise qu'il ne soulève pas ici une affaire politique, mais qu'il pose seulement une question.

M. Laval, garde des sceaux, lui répond. Il exprime les regrets du gouvernement et déclare qu'une enquête a été ouverte. Des experts ont été commis et un juge instruit de l'affaire. Le préfet de police s'est expliqué devant le gouvernement. Il n'est pas démontré que c'est un agent qui a frappé; si un agent a frappé avec brutalité, il sera l'objet de sanctions.

L'enquête sera poussée à fond. D'autre part, si c'est un coup de poing qui a tué le jeune homme, le ministre se demande quelle suite pourra être donnée à ce douloureux incident. Il rappelle qu'au cours de manifestations communistes ou fascistes, les agents sont aussi victimes de violences.

L'incident est clos. La séance est levée.

Le nouveau cabinet roumain

BUCAREST, 29. — Après la démission du cabinet Brătianu, le roi a invité les chefs des partis de l'opposition à se mettre d'accord pour lui soumettre une liste de membres pour un gouvernement de coalition.

BUCAREST, 30. — Les chefs des trois partis de l'opposition n'ont pas pu tomber d'accord pour former un gouvernement de coalition; ils présenteront mardi au roi des listes séparées pour la constitution du ministère.

On croit possible une collaboration du parti national et du parti des paysans.

Le roi a chargé M. Averesco de former le nouveau cabinet.

Averesco remplace Brătianu

BUCAREST, 30. — Le roi ayant chargé M. Averesco de former le nouveau cabinet, le gouvernement est composé comme suit:

Président du Conseil, général Averesco. — Ministre de l'Intérieur: Octavian Goga, ancien ministre des cultes, originaire de Transylvanie, le plus grand écrivain de langue roumaine de l'époque (parti du peuple). — Affaires étrangères: Mitileneu, ministre de Roumanie, à Vienne, fonctionnaire de carrière. — Finances: Lepadatu, directeur de banque, originaire de Transylvanie, considéré comme la plus grande autorité en matière financière de Transylvanie (parti national). — Guerre: général Mircesco, officier de carrière, sans parti. — Industrie: M. Coanda, ancien président du Conseil et ancien président du Sénat (parti du peuple). — Travaux publics: professeur Petrovici, qui a déjà occupé ce poste dans le gouvernement Averesco de 1920 (parti du peuple). — Justice: M. Cudalbu (parti du peuple). — Instruction: Negulesco, professeur à l'université de Bucarest, qui a déjà été titulaire du même portefeuille dans le gouvernement Averesco de 1920 (parti du peuple). — Cultes: Goldis, leader du parti national de Transylvanie. — Agriculture: Garoflid, déjà été titulaire de ce portefeuille dans les gouvernements Marghiloman et Averesco de 1920 (parti du peuple). — Travail: Tranco-Jasi, ancien ministre du même département dans le gouvernement Averesco de 1920. — Santé: Le prêtre Lupas, membre de l'Académie roumaine, leader du parti national de Transylvanie.

Sans-travail et communistes

LONDRES, 30 (Havas). — Les sans-travail londoniens ont organisé mardi des manifestations pour demander la libération de douze communistes purgeant actuellement leur peine de 12 mois de prison.

Plusieurs des manifestants qui ont pris la parole à Hyde Park se sont déclarés prêts à poursuivre leur agitation et à gêner la circulation dans le centre de Londres en organisant des cortèges jusqu'à la libération des douze communistes. Comme le bruit avait couru que les manifestants devaient se rendre devant le parlement, la police a opéré une charge et les a dispersés; mais personne n'a été grièvement blessé.

Pour les Géorgiens

WASHINGTON, 30. — Une motion a été présentée au Congrès par MM. Copeland, sénateur de New-York, et Walton More, député de Virginie, engageant le président Coolidge à accorder un représentant diplomatique auprès du gouvernement national géorgien et demandant au gouvernement de manifester sa désapprobation de la violation du territoire de la République géorgienne, de la saisie de ses biens et de l'expulsion de ses autorités par le gouvernement russe.

Ce projet de résolution a été renvoyé à la commission des affaires étrangères. Son importance est d'autant plus grande que jusqu'ici l'indépendance de la Géorgie n'avait pas été reconnue par le gouvernement des Etats-Unis.

NOUVELLES DIVERSES

Du désordre à Zurich. — Quelques incidents se sont produits à Zurich, à l'occasion de la grève des charpentiers.

A l'Otikerstrasse, des grévistes pénétrèrent sur un chantier entouré d'une barrière et sur lequel travaillaient quelques ouvriers refusant de faire grève. Un agent de police arriva immédiatement. Il fut maltraité par les grévistes; on lui arracha son sabre et son revolver, mais des renforts de police arrivèrent par camion et procédèrent à l'arrestation de quelques grévistes, reprenant les armes dont ils s'étaient emparés.

Dans le VIIIème arrondissement, des charpentiers grévistes pénétrèrent dans un bâtiment en construction et jetèrent bas un échafaudage. Les dommages sont évalués à 200 fr.

Un cycliste contre une automobile. — M. Charles Noz, des Brenets (Neuchâtel), roulant d'Orbe dans la direction d'Arnex, se trouvait mardi à 13 h. 30 à l'extrémité du grand pont sur l'Orbe, côté Arnex. Il aperçut, monté sur une bicyclette et descendant en zig-zag la forte pente de la route, soit d'Arnex, soit d'Agiez, qui abouit à la tête de pont, un cycliste qui évidemment n'était plus maître de sa machine. M. Noz arrêta aussitôt son automobile à l'extrême droite de l'entrée du pont. Peu après, le cycliste, Louis Chevaller, fils de M. Emile Chevaller, agriculteur à Croy, âgé de 15 ans, se précipita sur le radiateur de l'auto, en faussait le pare-choc, enfonça le capot du moteur. Précipité sur la chaussée, Chevaller y resta étendu, inanimé. M. Noz le releva, le plaça sur son automobile et le conduisit à l'infirmerie d'Orbe, où l'on constata qu'il avait la jambe gauche brisée, une fracture du crâne et de multiples contusions.

La foudre et l'usine. — Mardi après-midi, la foudre est tombée sur le bâtiment des machines de l'usine électrique d'Ollten-Gessgen. Une conduite principale a été fondue. Plusieurs machines ont été détériorées. Les entreprises industrielles du bas district, notamment les fabriques des chaussures Bally, durent arrêter le travail à 3 h. 30. De nombreuses communes soleuroises et argoviennes ont été privées de lumière.

La folie du chauffeur. — A Ferrare, mardi, sur la place de Trente et Trieste, au moment où la place était très animée à cause du marché, une automobile, conduite par le chauffeur Pietro Ferraresi, s'est lancée à toute vitesse au milieu de la foule. Sept personnes ont été projetées à terre, dont trois furent assez grièvement blessées. La voiture est allée se briser contre un mur. L'automobiliste était devenu subitement fou.

Gros détournements. — Les journaux polonais annoncent la découverte dans la fabrique militaire d'automobiles de Jaroslav de détournements remontant à trois années. Le chef de la fabrique, un major et un premier lieutenant ont été arrêtés. Les détournements atteindraient 25 millions de zlotys.

La colline escamotée. — On vient d'acquiescer à Rio-de-Janeiro, avec une rapidité miraculeuse, un travail gigantesque:

Le Morro do Castello, colline sur laquelle s'élevaient 400 vieilles maisons, un couvent et un observatoire, a disparu en quelques semaines et a été remplacé par une surface plane sur laquelle s'élevèrent des immeubles modernes.

Pour refaire les millions de mètres cubes de terre que représentait la colline, les ingénieurs ont employé des machines pneumatiques puissantes actionnées par des moteurs électriques. Il ne faudrait pas mettre les ingénieurs en face du mont Everest. Ils finiraient par l'avoir.

Les malheurs. — Un chalutier s'est échoué au large d'Orban (Ecosse). Deux marins ont pu gagner la côte à la nage, sept autres ont été noyés.

A Carthagène (Espagne), une explosion s'est produite dans une fabrique d'explosifs. Il y a 9 morts et 6 blessés.

Un express allant de Bogota à Garardot (Colombie), est entré en collision avec un train de marchandises. Deux voitures de 1re classe ont été projetées dans une rivière. On compte une dizaine de morts et une vingtaine de blessés.

A qui le tour ?

Après Philippe VII, voici Philippe VIII qui meurt, ou plutôt, pour ne pas parler comme les royalistes français; après la tombe du comte de Paris, voici s'ouvrir celle du duc d'Orléans, son fils.

De ce fait, Jean d'Orléans, duc de Guise, devient chef de la maison de France; c'est le cousin germain du défunt et aussi son beau-frère: il en avait épousé la sœur. On se marie volontiers entre soi chez les Orléans. Mais succèdera-t-il au mort en qualité de prétendant au trône? Les royalistes français doivent se poser la question.

Et quel qu'un qui se la pose sans doute également c'est le principal intéressé.

Il y a de quoi. Voilà un homme qui s'est soigneusement tenu à l'écart de la politique et s'est occupé de biens fonciers dont il est copropriétaire pourvu dans le département de l'Aisne et au Maroc. Il coule une existence qu'on aime à se représenter paisible et il vit en France, ce qui n'est pas rien pour un Français attaché à son pays. S'il fait acte de prétendant, le voilà obligé de quitter le sol de sa dilection et d'aller promener ailleurs les regrets qu'on imagine sans peine.

Pourtant on l'en sollicitera, tenons-le pour certain.

Dans les cas de ce genre, ce n'est le plus souvent pas le principal intéressé qui décide, mais une foule d'autres intéressés, qui décident pour lui: sans beaucoup risquer eux-mêmes, ils sont tout disposés à tirer le meilleur profit de ce qu'il risquera lui. Bien entendu, l'opération se fait toujours en invoquant l'intérêt supérieur, tout à fait supérieur, de la nation.

La France, il faut en convenir, traverse une mauvaise passe avec un premier ministre considérablement plus habile à se maintenir au pouvoir qu'à restaurer le crédit public fort compromis. Le duc de Guise se laissera-t-il persuader qu'en se faisant appeler Jean III il rétablira les affaires? Il passe pour être pondéré.

Si Jean d'Orléans ne veut rien savoir, M. Léon Daudet aura toujours la ressource de s'adresser à dom Jaime, duc de Madrid et cousin du roi Alphonse XIII. Un Espagnol, à la vérité, mais de la maison Bourbon-Anjou. Et cela consolera ceux qui ne cessent de regretter que le comte de Chambord — appelé dans les grands jours Henri V — n'ait pas laissé d'héritier direct.

F.-L. S.

DERNIERES DEPECHEES

Service spécial de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Au grand conseil fasciste

ROME, 31 (Stefani). — Après avoir présidé deux séances du conseil des ministres, M. Mussolini a dirigé l'Assemblée du grand conseil fasciste.

Le grand conseil a, entre autres, nommé le nouveau secrétaire du parti en la personne de M. Auguste Turati, qui sera assisté de quatre sous-secrétaires.

Est-ce une habitude ?

PARIS, 31 (Havas). — Hier, vers 19 heures, deux bandits ont pénétré dans une bijouterie de la rue Pigalle, revolver au poing. Ils se sont emparés de bijoux pour une valeur de 200,000 francs.

C'est la troisième fois en moins d'un an que la même bijouterie reçoit la visite de cambrioleurs.

Une fabrique en feu

PARIS, 31. (Havas). — On mande de Limoges au «Petit Parisien» que, mardi, vers 21 heures, un incendie a éclaté dans une grande manufacture de porcelaine.

Le feu a pris rapidement de grandes proportions. On craint que tout le bâtiment ne s'effondre.

Cours du 31 mars, à 8 h. 30 du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with columns: Cours, Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Oslo, Prague. Includes sub-sections: sans engagement, à renseigner, Achat et Vente, Toultes opérations de banque aux meilleures conditions.

Monsieur L.-A. Perrenoud, Monsieur Numa Perrenoud, Mademoiselle Alice Perrenoud, Monsieur Maurice Perrenoud, à Birmingham, Mademoiselle Yvonne Perrenoud, Monsieur Roger Perrenoud, et les familles Durussel, Bolle, Poyet, Mayor, Perrenoud, et les familles alliées, ont la grande douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Elisa PERRENOUD née BOLLE

leur épouse et bien-aimée mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, dans sa 69ème année.

Neuchâtel, Crêt Taconnet 38, le 30 mars 1926.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Dieu est amour.

L'ensevelissement aura lieu sans suite.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

A propos du chalet Perrenoud

Dans son rapport au Conseil général, la commission chargée d'examiner la question de l'asile de convalescents institué par le legs de Mlle Laure Perrenoud, constatant que l'ouverture de cet asile entraînerait une dépense disproportionnée avec les services que cette institution pourrait rendre à la ville et des difficultés graves avec le locataire actuel du chalet Perrenoud, annonce qu'elle a obtenu des héritiers de la testatrice qu'ils offrent 22,500 fr. (au lieu de 15,000 fr.) en échange de la renonciation de la ville à ce legs. Aussi propose-t-elle au Conseil général de ratifier la convention intervenue, qui prévoit, en outre, qu'en vue de réaliser les intentions charitables de Mlle Perrenoud, la somme versée par les héritiers sera constituée, après liquidation des frais du procès, en un fonds dont les revenus serviront à faciliter à des personnes dans la gêne des séjours de convalescence.

Transactions immobilières

Le Conseil communal propose à l'autorité législative de vendre à M. Hermann Russ, pour le prix de 100,000 francs, la villa de l'Évoje, que feu Erhard Borel avait léguée à la commune. Mme Elise Borel, qui était usufructière de l'immeuble, renonce à ses droits moyennant une rente viagère de 4500 francs par an.

Pour le développement de Neuchâtel

On nous écrit:

L'Assemblée générale de la Société industrielle et commerciale, sur la proposition de son comité, s'est prononcée pour une modification de la raison sociale et des statuts de l'association.

Le groupement s'appellera dorénavant «Association pour le développement économique de Neuchâtel».

La transformation est inspirée du désir de créer un organe susceptible de grouper l'ensemble de la population pour le développement de la cité. Toutes les questions concernant l'industrie, le commerce et les arts et métiers, la publicité en faveur de Neuchâtel et de ses institutions d'études, le tourisme, l'amélioration des moyens de communication, l'embellissement de la ville, l'organisation de manifestations d'intérêt public, sont reprises à son programme.

Les membres de la Société industrielle et commerciale restent inscrits d'office au rôle de la nouvelle association sur laquelle ils voudront bien reporter leur confiance pleine et entière, et leur appui matériel.

Les sociétés qui vivent de la prospérité de la ville, les maisons d'industrie et de commerce, les hôtels et les pensionnats, les personnes exerçant une profession libérale, qui ont un intérêt à voir se dessiner une reprise des affaires, tiendront à lui témoigner leur sympathie soit en lui versant des subsides, soit en devenant des membres actifs et dévoués.

Le concours moral et financier de toutes les bonnes volontés donnera à l'«Association pour le développement économique de Neuchâtel» l'autorité dont elle a besoin pour surmonter les difficultés résultant de l'après-guerre et pour conduire notre chère cité vers le progrès.

Le comité va commencer le recrutement des membres; le public répondra avec enthousiasme à son appel, puisqu'il s'agit de défendre une cause intéressante entre toutes.

Les adhésions peuvent d'ores et déjà être adressées au président du comité, case postale No 229.

En terminant, nous tenons à relever que la Société industrielle et commerciale de Neuchâtel qui vient d'être transformée a exactement cinquante années d'activité utile et féconde derrière elle. Son influence fut considérable dans la vie de Neuchâtel et son souvenir restera attaché à une quantité d'institutions et de réformes qui font l'honneur de la cité.

★ On trouvera à la page précédente deux réponses à la lettre de M. Chopard sur la question du gagne-pain de la femme.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel

ne paraissant pas le VENDREDI-SAINTE et le LUNDI DE PAQUES, et nos bureaux étant fermés ces jours-là, les annonces destinées au samedi 3 avril seront reçues jusqu'au jeudi 1er avril à 2 HEURES, grandes annonces avant 9 heures, et celles devant paraître le mardi 6 avril, jusqu'au samedi 3 avril à 9 HEURES DU MATIN.

Tribunal de police

Audience du 30 mars

Du bruit et des gifles

C. R. et H. sont prévenus d'avoir, étant en état d'ébriété, causé du tapage injurieux à la rue Louis-Favre. C. est condamné à un jour de prison civile, R. à deux jours, tous deux à six mois d'interdiction de fréquenter les auberges. H. payera 10 francs d'amende, et tous les trois se partageront les frais.

E. V. est accusé par R. de l'avoir giflé, près de l'hôtel des postes en février. V. dit avoir caloté R. parce que celui-ci se moquait de lui et l'accusait d'avoir des relations avec sa femme. Quelques témoins sont entendus. V. est condamné à trois jours de prison civile et à 27 fr. de frais.

Attention aux chiens... enterrés!

Mme L. C. a fait enterrer, sans autorisation, deux chiens dans le talus de Champ-Coco. Elle déclare avoir préféré enterrer ses chiens plutôt que de les lancer au Seyon comme on le fait dans le quartier. Elle se voit condamnée à 50 francs d'amende.

Auto contre tram à 2 heures du matin

C. F., chauffeur de taxi, a rencontré le 31 janvier dans la nuit, au Vauseyon, une voiture de tram faisant une course spéciale. F. redescendait en ville, le temps était pluvieux et la route en mauvais état. Il aperçut tout à coup une lumière, crut que c'était une auto, prit sa droite. Compréhant au dernier moment que c'était un tram, il donna un coup de volant qui dégagea l'avant de sa machine, mais l'arrière fut accroché. Une douzaine de témoins sont entendus. Fr., le conducteur de la voiture de tram a été bloqué brusquement, en quelques secondes et c'est l'auto, dit-il, qui est arrivé contre le tram.

C. F. est condamné à 50 francs d'amende et à 51 francs de frais.

A la Maison du Peuple

L. A., N. et P. ont causé du scandale dans un café et ont fait résistance à l'autorité. Il a fallu pour ces messieurs faire évacuer la salle. N., lui, n'a fait que défendre sa mère qui avait été giflée par A. Plusieurs témoins sont entendus. L. et A. sont condamnés, à 30 francs d'amende, P. à 10 francs, tous trois aux frais s'élevant à 55 fr. 50. N. est libéré.

Farceurs et C. F. F.

L. B., allant au Val-de-Travers a injurié le conducteur du tram et lui a présenté un billet qui n'était pas valable. On entend quelques témoins dont quelques-uns reconnaissent que B. était grossier, d'autres prétendent que c'est le conducteur qui était chicanier. L. B. est condamné à 40 francs d'amende et aux frais s'élevant à 49 francs.

Monsieur et Madame Henri Desarzens; Monsieur et Madame Albert Desarzens et leurs enfants; Monsieur Gaston Desarzens, à Neuchâtel, et leur nombreuse parenté, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent,

Monsieur Fernand DESARZENS

décédé subitement à Prilly, le 30 mars, dans sa 30ème année.

Il est au ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement aura lieu à Prilly le jeudi 1er avril.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Lina Barrelet-Pulver, à Fleurier; Monsieur Emile Barrelet, son fils, à Berne; Monsieur Georges Barrelet et ses fils, à Hochdorf (Lucerne);

Madame et Monsieur Louis Lebet-Barrelet et leurs enfants, à Paris; Mademoiselle Louise Barrelet, à Fleurier; Monsieur Fritz Pulver et sa famille, à Bernex; Mademoiselle Anna Pulver, à Berne; Mademoiselle Rosa Pulver, à Berne, et les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Albert BARRELET

décédé le 30 mars, dans sa 57ème année, après une pénible maladie supportée vaillamment.

Fleurier, le 30 mars 1926.

L'Éternel, mon Dieu, m'a donné du repos de toutes parts.

1 Rois V, 4.

Heureux les débouarnes.

Mat. V, 5.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 2 avril 1926, à 12 h. 45. Domicile mortuaire: Grand'Rue 25.

On ne reçoit pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Bertha Bionda-Vouga et ses enfants: Mademoiselle Yvonne Bionda, Monsieur Eric Bionda et sa fiancée, Mademoiselle Ruth Perrin, Monsieur Germain Bionda, Monsieur Jean-Pierre Bionda; Madame veuve Thérèse Bionda-Albertetti; Monsieur Pierre Bionda; Mademoiselle Lucie Bionda; Monsieur et Madame Auguste Vouga-Bovay, leurs enfants et petits-enfants, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Jean BIONDA

enlevé à leur tendre affection, après une courte mais pénible maladie, dans sa 60ème année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Cortaillod, le 30 mars 1926.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

2 Tim. IV, 7.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

Mat. V, 9.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le jeudi 1er avril 1926, à 13 h. Domicile mortuaire: Cortaillod.